

Les bénéficiaires du RMI en Loir-et-Cher

Tableau de bord n° 4 - Bilan 2006

Ce quatrième tableau de bord porte sur les données extraites des échanciers des Commissions Locales d'Insertion (CLI) au début du mois de janvier 2007. Son objectif premier n'est pas de quantifier le phénomène mais d'analyser les caractéristiques de la population concernée sur le plan de l'âge, de la situation familiale, du niveau d'études et de qualification, de la proximité au marché de l'emploi, etc. Rappelons que suite à la mise en place d'un nouvel outil informatique de gestion des dossiers, on ne dispose d'aucune donnée relative à l'année 2004 pour le suivi de séries longues.

Le bilan 2005 avait souligné l'accroissement important du nombre des jeunes entrés dans le dispositif. Ce public a donc fait l'objet d'un éclairage particulier dans les différentes parties du document. Notons enfin l'introduction de tableaux présentant les principaux indicateurs par communautés de communes, d'agglomération et par Pays.

L'amélioration sensible de la conjoncture économique et la montée en puissance des **nouveaux dispositifs d'accès à l'emploi** des personnes les plus en difficulté ont semblé-t-il **peser positivement sur les chiffres du RMI** en 2006. Pour la première fois depuis le début de la décennie, **le nombre d'entrées (1 639) n'a pas augmenté**. Simultanément, celui des sorties identifiées (1 390) apparaît en progression. Cependant, les évolutions se révèlent minimes en valeur absolue ; en conséquence le nombre des bénéficiaires présents dans le dispositif au 31/12 ne s'est que très faiblement réduit (- 0,2 % en un an). **Fin 2006**, le Loir-et-Cher compte **5 355 bénéficiaires** du RMI (payés ou suspendus) ; au total **9 000 personnes sont couvertes**.

Les personnes les plus proches de l'emploi ont davantage pu tirer parti des opportunités offertes par l'essor de l'activité que celles plus en difficulté. Parallèlement les sorties concernent une proportion croissante de bénéficiaires entrés récemment. Globalement **l'ancienneté moyenne dans le dispositif augmente encore**. Elle atteint 4 ans et 1 mois.

Plusieurs évolutions significatives sont à souligner parmi les **entrants** : une **baisse du nombre de femmes et de**

jeunes ; une augmentation pour les hommes, les personnes seules sans charge de famille et les ouvriers non qualifiés. **Plus d'un entrant sur deux n'est pas inscrit à l'ANPE, 30 % parmi ceux se déclarant en recherche d'emploi**. Un sur 5 est en emploi ou en formation.

La **proportion de nouveaux bénéficiaires effectuant un retour dans le dispositif s'accroît de manière soutenue** : 10 points de plus en trois ans ; elle approche **40 % en 2006**. Cette situation est encore plus marquée en Romorantinais (près de 50 %). En revanche, les **jeunes** sont beaucoup moins concernés par ce phénomène, le taux de retour s'étant même réduit pour eux.

L'année 2006 a d'ailleurs été plus favorable à ces derniers puisqu'ils ont été **nettement plus nombreux à avoir quitté le dispositif**. Toutefois, certaines difficultés les touchent plus particulièrement, comme l'accès à un logement stable. On note également que les **jeunes femmes** sont confrontées à de **graves problèmes de mobilité** puisque 60 % d'entre elles ne sont pas titulaires du permis de conduire (42 % seulement pour leurs homologues masculins). Chez celles de **moins de 25 ans** on peut souligner le **très faible niveau de formation et de qualification**.

Stabilisation du nombre d'entrées dans le dispositif RMI en 2006

SOMMAIRE

Introduction : Amorce de repli du nombre d'allocataires du RMI	2
Les bénéficiaires du RMI en Loir-et-Cher en 2006	4
Des évolutions contrastées selon les territoires	4
Stabilité de la répartition par sexe, âge et situation familiale des bénéficiaires du RMI	7
L'ancienneté moyenne dans le dispositif augmente encore	9
Très faible niveau de formation des toutes jeunes femmes	11
Les femmes et les jeunes ont plus rarement occupé un emploi qualifié	12
Degré d'éloignement au marché de l'emploi	13
Degré d'intégration sociale	16
Le nombre d'entrants est stabilisé	19
1 640 personnes entrées dans le dispositif en 2006	19
Baisse marquée de l'entrée des jeunes femmes dans le dispositif en 2006	20
Profil des jeunes entrants	21
Des niveaux de formation très inégaux selon les CLI	22
Absence de qualification et d'expérience professionnelle des jeunes femmes	23
Près de 40 % des entrants sont d'anciens éremistes	23

Un entrant sur 5 est en emploi ou en formation	24
Situation des entrants et difficultés sociales rencontrées	25
Le quart des bénéficiaires a quitté le dispositif en 2006	26
Des sorties moins aisées dans le blaisois	26
Des sorties plus nombreuses pour les femmes et les jeunes	27
Des chances de sorties toujours en étroite corrélation avec le niveau de diplôme ou de qualification	28
Amélioration des taux de sortie des bénéficiaires les plus proches de l'emploi	29
Caractéristiques comparées des bénéficiaires (entrés, sortis et ensemble)	30
Profil	30
Degré d'employabilité	31
Degré d'éloignement au marché du travail	31
Degré d'intégration sociale	32
Situation des bénéficiaires au regard de l'emploi	32
Principaux indicateurs par communautés de communes, d'agglomération et par Pays	33

Introduction : Amorce de repli du nombre d'allocataires du RMI

AVERTISSEMENT

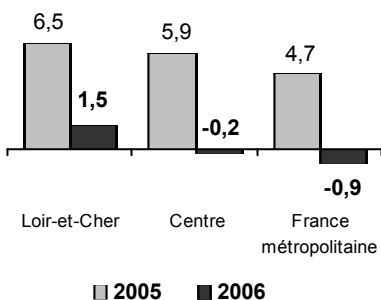
Pour effectuer une comparaison entre le département et les niveaux géographiques supérieurs, il est nécessaire de recourir aux données diffusées au niveau national par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celles-ci portent uniquement sur **les allocataires effectivement payés dans le mois**. Ces chiffres ne pourront être rapprochés des données présentées dans la suite du document. **Le tableau de bord s'appuie en effet sur l'ensemble des bénéficiaires du RMI payés ou suspendus recensés par le service insertion du Conseil Général.**

➤ **4 533 allocataires du RMI au 31 décembre 2006.**

➤ **Hausse modérée du nombre d'allocataires en 2006 dans un contexte régional et national de recul :** + 1,5 % en Loir-et-Cher contre respectivement - 0,2 % et - 0,9 % en région Centre et en France métropolitaine.

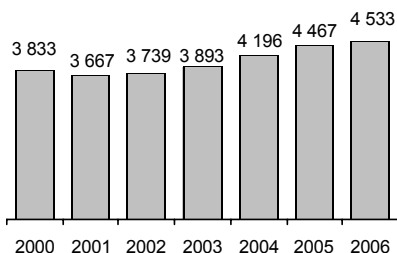
➤ **La part de bénéficiaires dans la population** est désormais voisine de celle observée dans la région (14,1 allocataires pour 1 000 habitants, **près de 3 % de la population couverte** par le dispositif).

Evolution du nombre d'allocataires du RMI en 2005 et 2006 (en %)



D'après sources : CAF et MSA

Nombre d'allocataires du RMI au 31/12 en Loir-et-Cher



D'après sources : CAF et MSA

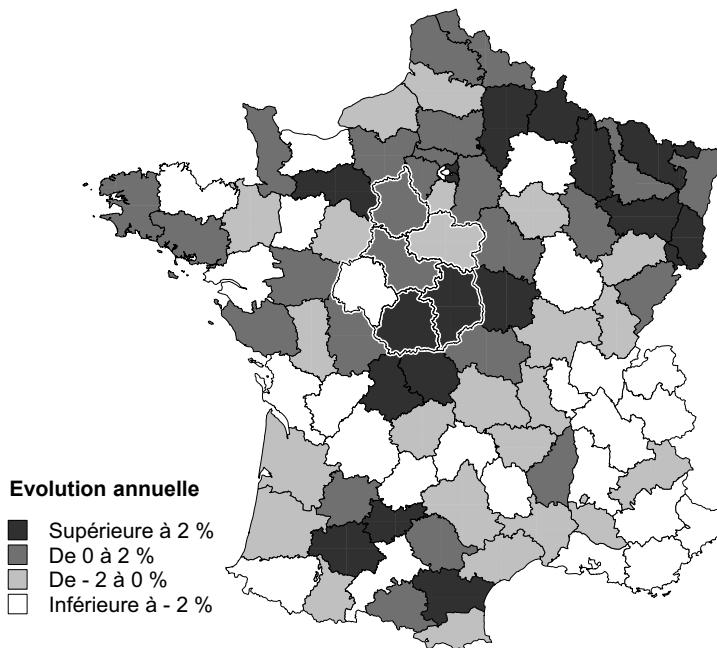
Après deux années de hausse soutenue (plus de 6 % par an en 2004 et 2005), **le nombre d'allocataires du RMI a augmenté de 1,5 % en 2006 en Loir-et-Cher.**

L'année 2006 a été plus favorable que les précédentes sur l'ensemble du territoire national. La moitié des départements enregistrent en effet une baisse du nombre d'allocataires. Selon les travaux de la DREES et de la CNAF, **cette évolution serait liée à l'amélioration du marché de l'emploi** d'une part (progression de l'emploi salarié dans de nombreux secteurs d'activité et recul du chômage), à un **ciblage des dispositifs d'aide à l'emploi sur les allocataires de minima sociaux** d'autre part.

On constate dans la région une amélioration sensible dans les départements les plus urbanisés. L'Indre-et-Loire et le Loiret ont enregistré une réduction du nombre de bénéficiaires. Les chiffres sont restés stables en Eure-et-Loir.

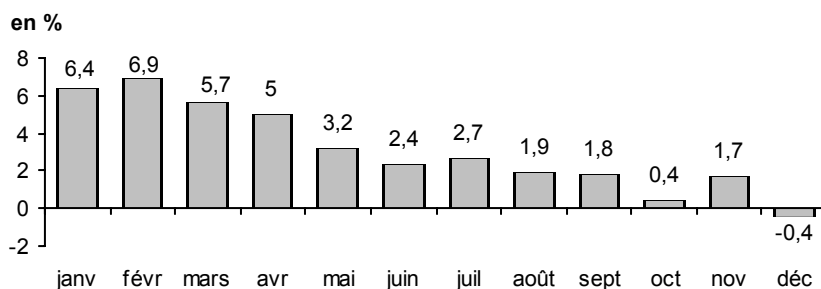
En Loir-et-Cher, le **repli du nombre d'allocataires** ayant perçu le versement d'une allocation au titre du RMI est observé depuis le deuxième trimestre 2006. Le mouvement se répercute franchement à partir du mois de mai sur le **taux d'évolution annuelle**. Ce dernier se réduit ensuite assez régulièrement au fil de l'année. En décembre, **il devient négatif** et cette tendance se poursuit au cours du premier semestre 2007.

Evolution du nombre d'allocataires du RMI en 2006 (en %)



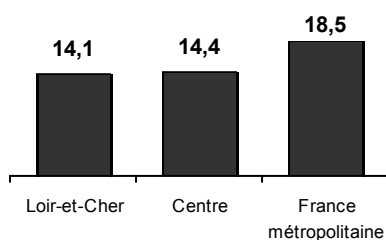
D'après sources : CAF et MSA

Evolution annuelle mois par mois en 2006 du nombre d'allocataires ayant perçu le versement d'une allocation au titre du RMI

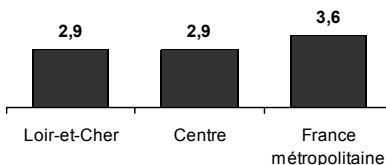


D'après sources : CAF et MSA

Nombre d'allocataires du RMI au 31/12/2006 pour 1 000 habitants



Part de personnes couvertes par le dispositif au 31/12/2006 dans la population totale (en %)



D'après sources : CNAF et MSA - INSEE (estimations de population sans double compte au 01/01/2005)

➤ Le profil des allocataires CAF selon l'âge ou la composition familiale est très voisin de celui constaté au niveau de la métropole. On recense cependant dans le département :

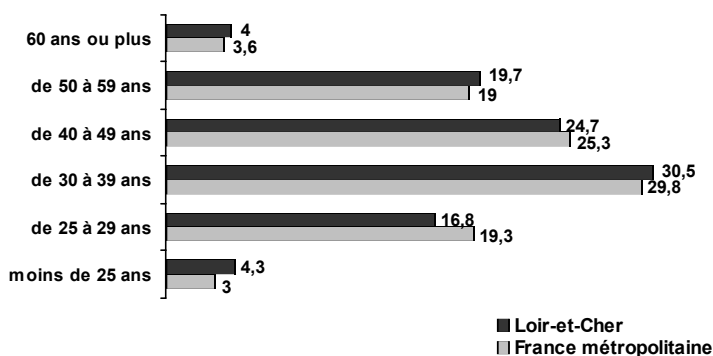
- une **légère sur-représentation des très jeunes bénéficiaires (moins de 25 ans)**
- une sous-représentation de la tranche d'âge 25 à 29 ans
- une **plus forte part d'hommes seuls** (36,5 % contre 33,1 %).

Répartition des allocataires du RMI et des personnes couvertes au 31/12/2006 en région Centre et France

Département	Nombre d'allocataires payés au 31/12/2006	Evolution en 2006	Nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants	Personnes couvertes Part dans la population totale 2005
Cher	6 640	3,0%	21,1	4,3%
Eure-et-Loir	5 250	0,4%	12,6	2,6%
Indre	2 933	2,2%	12,6	2,6%
Indre-et-Loire	8 285	- 3,0%	14,6	2,8%
Loir-et-Cher	4 533	1,5%	14,1	2,9%
Loiret	8 246	- 1,9%	12,9	2,6%
Région Centre	35 887	- 0,2%	14,4	2,9%
France métropolitaine	1 124 576	- 0,9%	18,5	3,6%

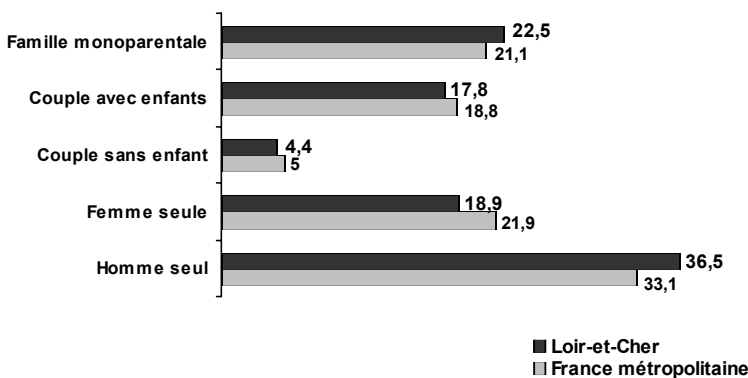
D'après sources : CNAF et MSA - INSEE (estimations de population sans double compte au 01/01/2005)

Répartition comparée des allocataires CAF du RMI par tranche d'âge en 2006 (en %)



D'après sources : CAF - CNAF

Répartition comparée des allocataires CAF du RMI selon la composition familiale en 2006 (en %)



D'après sources : CAF - CNAF

Les bénéficiaires du RMI en Loir-et-Cher en 2006

MÉTHODOLOGIE

Cette analyse de la population des RMistes porte sur les 5 355 "dossiers avec droits ouverts" au 31/12/2006, extraits du nouvel outil statistique "Perceaval" mis en place par le Conseil Général fin 2004, la saisie des dossiers étant toujours assurée par les secrétariats des Commissions Locales d'Insertion (CLI). Un important travail de contrôle et de correction des données a été mené en 2005 et 2006. La situation des ayants droit a été actualisée dans de nombreux cas. Il convient donc d'observer avec prudence les chiffres d'évolution en données brutes.

Les analyses présentées portent exclusivement sur les bénéficiaires référents des dossiers et non sur les conjoints ou ayants droit. Elles s'appuient sur les bénéficiaires payés ou suspendus.

Depuis janvier 1995, les bénéficiaires du RMI font l'objet d'un suivi statistique tout au long de leur présence dans le dispositif. Les bulletins de "Suivi statistique des bénéficiaires du RMI", établis lors de la demande ou de l'élaboration de chaque contrat d'insertion, sont remplis sur le principe déclaratif ; ils servent de support à cette analyse.

➤ Le nombre de foyers présents dans le dispositif RMI (bénéficiaires payés ou suspendus) s'est stabilisé en 2006 : - 0,2 %

➤ On recense 5 355 foyers au 31 décembre 2006. Avec les conjoints et enfants, 9 000 personnes sont désormais couvertes, soit 2,9 % de la population départementale.

➤ Avec un léger décalage par rapport à la majorité des départements français, le Loir-et-Cher enregistre une amorce de repli. Cette inversion de tendance est à rapprocher de l'embellie de la conjoncture économique locale constatée au cours de l'année 2006. Le département a en effet gagné près de 400 emplois salariés (source UNEDIC). Parallèlement, le volume d'offres d'emploi collectées par l'ANPE a nettement progressé et le taux de chômage n'a cessé de reculer.

➤ Les répercussions sur le dispositif RMI s'opèrent avec un certain retard, les personnes les plus éloignées de l'emploi rencontrant plus de difficultés à se réinsérer.

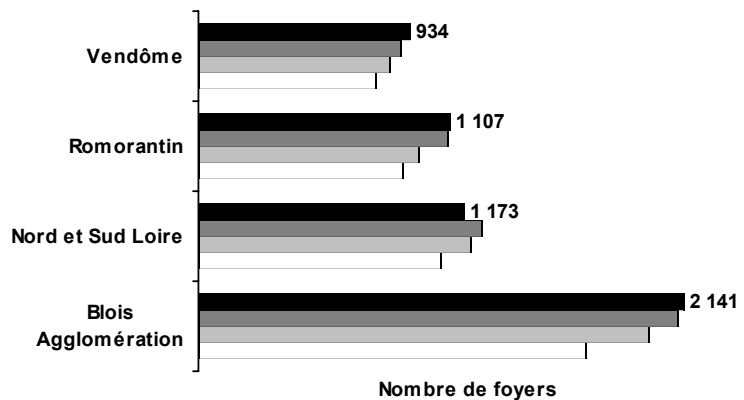
➤ Les évolutions apparaissent contrastées selon les territoires : le nombre de bénéficiaires du RMI augmente encore sensiblement dans les CLI de Blois Agglomération et Vendôme où les indicateurs conjoncturels sont moins favorablement orientés.

➤ La hausse est plus soutenue en périphérie urbaine qu'au coeur des agglomérations de Blois et de Romorantin-Lanthenay (respectivement + 1,1 % et + 3,1 %).

➤ A Vendôme, l'augmentation est importante dans la ville centre (+ 7,3 % en un an), en périphérie immédiate, mais aussi dans la plupart des cantons de l'arrondissement.

Des évolutions contrastées selon les territoires

Répartition des foyers bénéficiaires (payés ou suspendus) par CLI



□ 2003 (échancier CLI) ■ 2004 (extraction tableau Perceaval) ■ 2005 ■ 2006

Evolution du nombre de bénéficiaires par canton en 2006



Répartition des foyers bénéficiaires du RMI et des personnes couvertes par Commission Locale d'Insertion

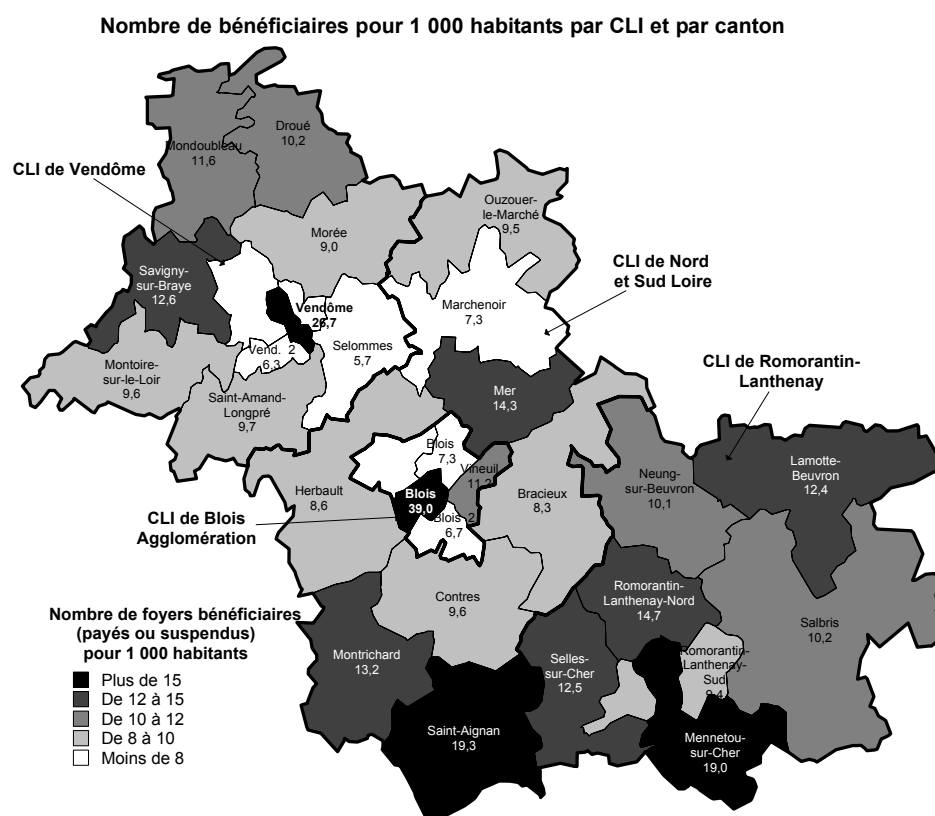
	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Nombre total de ménages (1999)	33 040	40 033	29 091	28 437	130 601
Population sans double compte (1999)	78 166	99 116	69 672	68 014	314 968
BÉNÉFICIAIRES					
Nombre de foyers bénéficiaires (payés ou suspendus) en 2006	2 141	1 173	1 107	934	5 355
Nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants en 2006	27,4	11,8	15,9	13,7	17,0
Part des foyers bénéficiaires sur le nombre total des ménages (1999)	6,5 %	2,9 %	3,8 %	3,3 %	4,1 %
AYANTS DROIT					
Nombre de conjoints ou de concubins	306	224	179	165	874
Nombre d'enfants	988	769	592	397	2 746
Nombre de personnes couvertes¹ par le RMI en 2006	3 452	2 167	1 884	1 501	9 004
Part dans la population totale (1999)	4,4 %	2,2 %	2,7 %	2,2 %	2,9 %

D'après sources : DGAAS du Conseil Général (Perceval) - Echancier CLI - INSEE - RGP 99

➤ Malgré la hausse du nombre de bénéficiaires enregistrée en 2006, la CLI de Vendôme reste, avec celle de Nord et Sud Loire, celle où la part de population couverte par le dispositif apparaît la plus faible (2,2 % contre 4,4 % dans la CLI de Blois Agglomération).

Cette proportion est cependant en augmentation dans la ville de Vendôme alors que toutes les autres villes de taille importante enregistrent une tendance inverse.

➤ Les bénéficiaires du RMI sont toujours sur-représentés en milieu urbain. La ville de Blois concentre à elle seule 36 % des bénéficiaires du Loir-et-Cher, celles de Vendôme et de Romorantin-Lanthenay en regroupent désormais près de 9 % chacune. La part dans la population reste également toujours élevée dans de nombreuses communes de la vallée du Cher.



Répartition des bénéficiaires du RMI et des personnes couvertes au 31/12/2006 dans les communes les plus concernées

Communes	Nombre de bénéficiaires (payés ou suspendus)	Nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants	Nombre de personnes couvertes	Part dans la population totale 1999
Blois	1 916	39,0	3 109	6,3 %
Noyers-sur-Cher et Saint-Aignan	173	28,2	359	5,8 %
Romorantin-Lanthenay	473	25,8	838	4,6 %
Vendôme	473	26,7	764	4,3 %
Mer	128	21,8	245	4,2 %

Classement par ordre décroissant de la part des personnes couvertes dans la population totale.

1. Sont comptabilisés 29 ayants droit pour lesquels le statut familial n'est pas précisé. Il peut s'agir d'un ascendant ou d'un tiers familial, par exemple.

Répartition des foyers bénéficiaires du RMI et des personnes couvertes par canton en 2006

Cantons	Nombre de bénéficiaires (payés ou suspendus)	Tendance d'évolution du nombre de bénéficiaires (par rapport à 2005)	Nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants	Nombre de personnes couvertes	Part dans la population totale en 1999 (en %)
Commune de Blois	1 916	→	39,0	3 109	6,3 %
Commune de Romorantin-Lanthenay	473	↗	25,8	838	4,6 %
Commune de Vendôme	473	↗	26,7	764	4,3 %
Saint-Aignan	323	↘	19,3	647	3,9 %
Mennetou-sur-Cher	129	↗	19,0	238	3,5 %
Mer	158	↘	14,3	303	2,7 %
Romorantin nord (hors Romorantin)	27	→	14,7	50	2,7 %
Selles-sur-Cher	135	↘	12,5	236	2,2 %
Savigny-sur-Braye	72	↗	12,6	123	2,1 %
Montrichard	200	↘	13,2	319	2,1 %
Ouzouer-le-Marché	43	↘	9,5	87	1,9 %
Mondoubleau	68	↘	11,6	111	1,9 %
Lamotte-Beuvron	124	↗	12,4	190	1,9 %
Contres	162	↘	9,6	316	1,9 %
Vineuil	105	↗	11,2	164	1,7 %
Morée	71	↘	9,0	132	1,7 %
Salbris	139	→	10,2	218	1,6 %
Herbault	122	↘	8,6	222	1,6 %
Droué	33	↗	10,2	47	1,5 %
Neung-sur-Beuvron	53	↘	10,1	76	1,4 %
Saint-Amand-Longpré	43	↘	9,7	62	1,4 %
Bracieux	125	↘	8,3	207	1,4 %
Montoire-sur-le-Loir	85	↗	9,6	121	1,4 %
Romorantin sud (hors Romorantin)	27	↗	9,4	38	1,3 %
Marchenoir	40	↘	7,3	68	1,2 %
Blois 1 (hors Blois)	55	↘	7,3	85	1,1 %
Selottes	20	↗	5,7	36	1,0 %
Blois 2 (hors Blois)	50	↗	6,7	73	1,0 %
Vendôme 1 (hors Vendôme)	37	↗	6,5	56	1,0 %
Vendôme 2 (hors Vendôme)	32	↗	6,3	49	1,0 %
Blois 5 (hors Blois)	15	↘	3,3	21	0,5 %
Loir-et-Cher	5 355	→	17,0	9 006	2,9 %

D'après sources : DGAAS du Conseil Général (Perceval) - INSEE - RGP 99

Classement par ordre décroissant de la part des personnes couvertes dans la population totale.

Stabilité de la répartition par sexe, âge et situation familiale des bénéficiaires du RMI

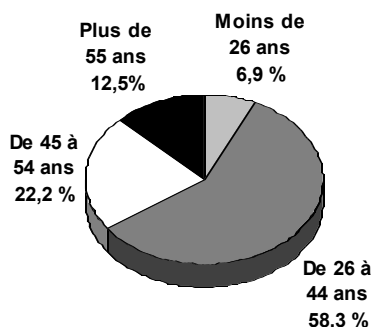
➤ On note une **grande stabilité de la pyramide des âges**.

➤ Globalement les bénéficiaires de moins de 35 ans sont en très léger recul (- 0,8 point en un an).

➤ Les bénéficiaires de **moins de 25 ans sont des femmes dans plus de 9 cas sur 10**, les hommes de cet âge ayant beaucoup plus rarement charge de famille.

➤ Après 25 ans, la répartition hommes / femmes devient plus équilibrée mais **les femmes restent majoritaires jusqu'à 50 ans**. La répartition s'inverse pour les bénéficiaires plus âgés.

Répartition des bénéficiaires par classe d'âge en 2006

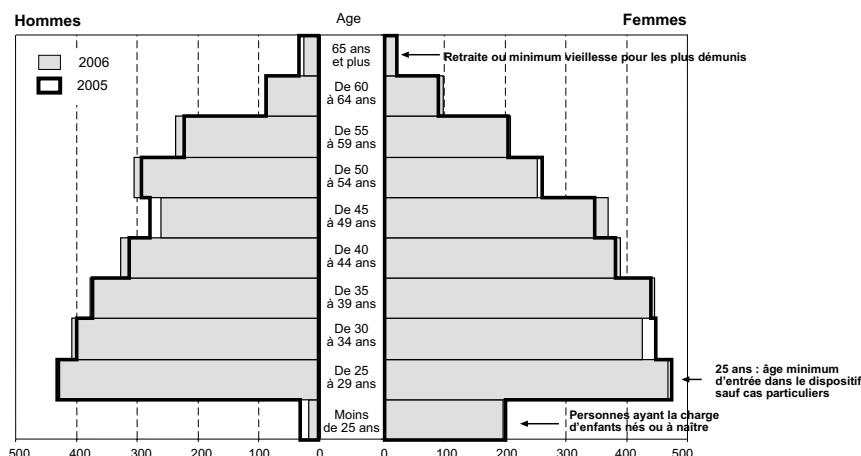


➤ **6 bénéficiaires sur 10** sont des **personnes seules**. La proportion d'hommes seuls a augmenté de plus de 2 points en 2006.

➤ Les **familles monoparentales** représentent comme les années antérieures près d'un **foyer bénéficiaire sur 5**.

➤ 35 % des jeunes de 30 ans et moins ont charge de famille. Ils sont proportionnellement aussi nombreux que les autres bénéficiaires dans cette situation mais se déclarent beaucoup plus souvent en couple (22 % contre 15 % en moyenne) que comme monoparents (13 % contre 19 %).

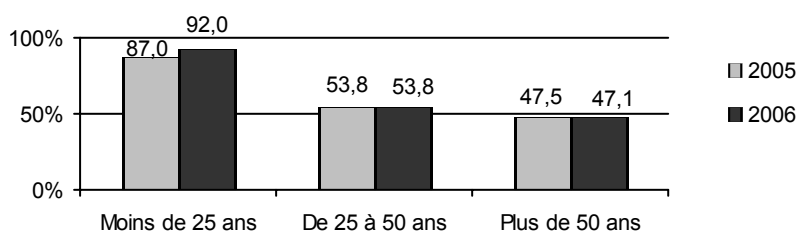
Pyramide des âges des bénéficiaires du RMI



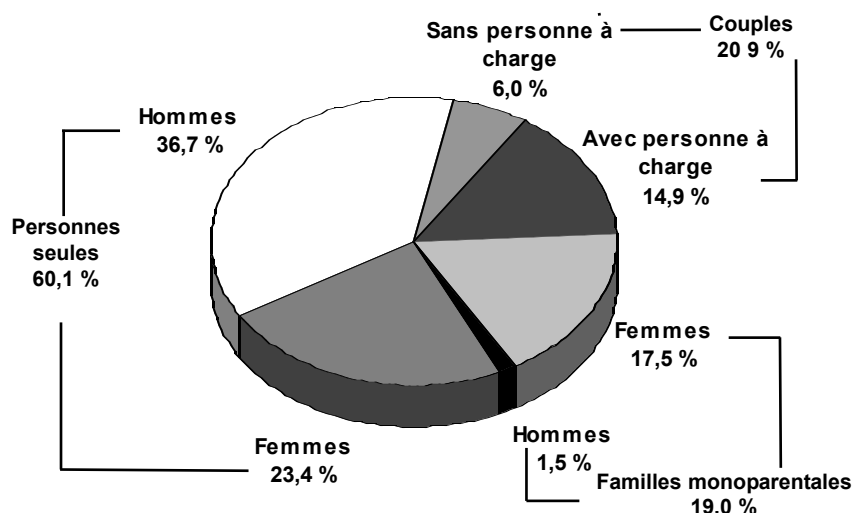
Répartition des bénéficiaires du RMI par CLI et par âge en 2006 (en %)

Age	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 25 ans	4,1	3,8	3,6	4,2	4,0
De 25 à 30 ans	18,6	15,6	15,6	15,6	16,8
De 30 à 35 ans	16,8	14,2	15,9	14,5	15,6
De 35 à 40 ans	17,0	13,7	15,8	13,6	15,4
De 40 à 45 ans	12,9	12,6	12,5	16,7	13,4
De 45 à 50 ans	11,0	14,1	11,3	11,2	11,8
De 50 à 55 ans	8,8	12,3	11,4	10,7	10,4
55 ans et plus	10,7	13,8	13,9	13,5	12,5

Part des femmes parmi les bénéficiaires selon l'âge (en %)



Répartition des bénéficiaires du RMI selon la composition familiale en 2006



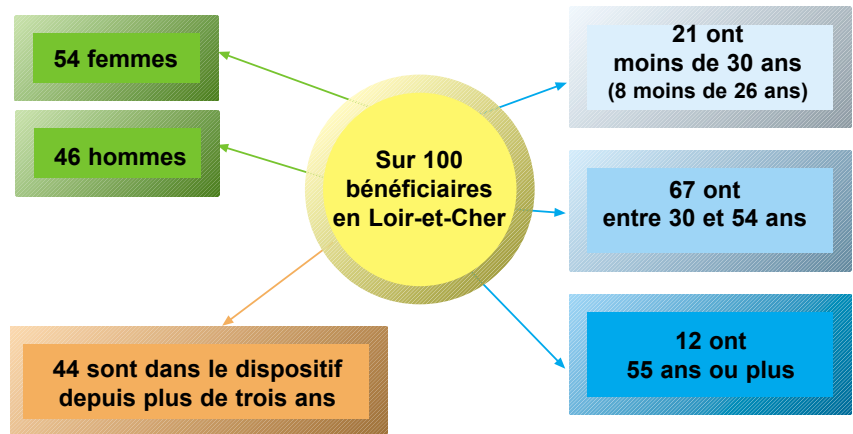
➤ Le déséquilibre hommes / femmes s'est maintenu ou aggravé dans toutes les CLI **sauf en Vendômois** où près de la moitié des bénéficiaires sont des hommes. Le **Romorantinais** se caractérise toujours par une **très forte population féminine** au sein du dispositif (57,4 %).

➤ Près d'un bénéficiaire sur 4 est un jeune de 30 ans ou moins en 2006. Cette proportion est plus élevée dans les villes de Romorantin-Lanthenay et Vendôme ainsi que dans l'agglomération blésoise. C'est également le cas dans les cantons de Mer et Contres.

➤ Les bénéficiaires du RMI sont plus âgés dans la CLI **Nord et Sud Loire** : 40,2 % ont plus de 45 ans contre 34,8 % en moyenne départementale et 30 % dans l'agglomération blésoise.

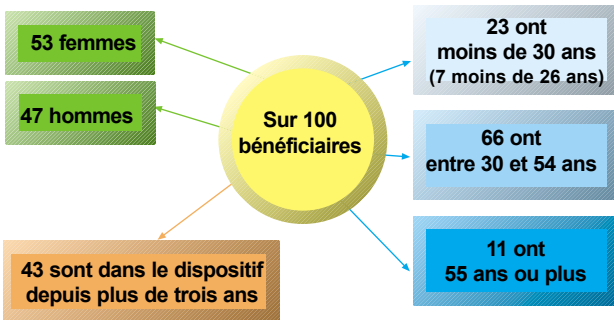
➤ Les difficultés d'insertion semblent plus prégnantes dans la CLI **Nord et Sud Loire** puisque près de la moitié des bénéficiaires sont entrés dans le dispositif il y a au moins 3 ans.

Typologie des bénéficiaires du RMI en 2006

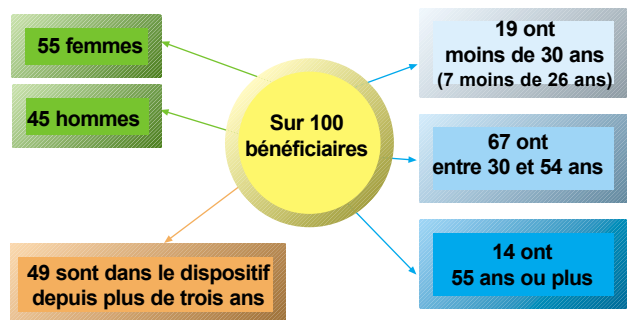


Typologie des bénéficiaires du RMI par CLI en 2006

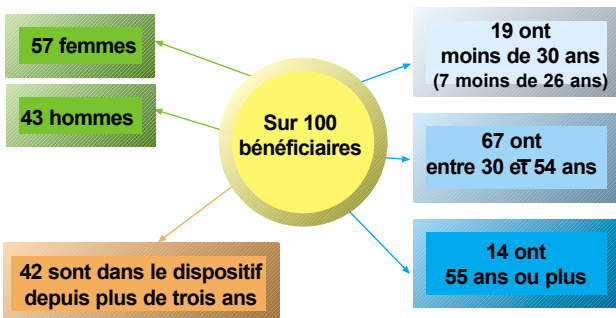
Blois agglomération



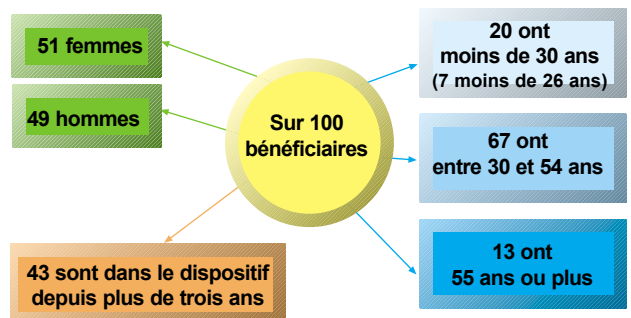
Nord et Sud Loire



Romorantin



Vendôme



L'ancienneté moyenne dans le dispositif augmente encore

➤ La part des bénéficiaires ayant une ancienneté de moins de 2 ans dans le dispositif s'est réduite en 2006.

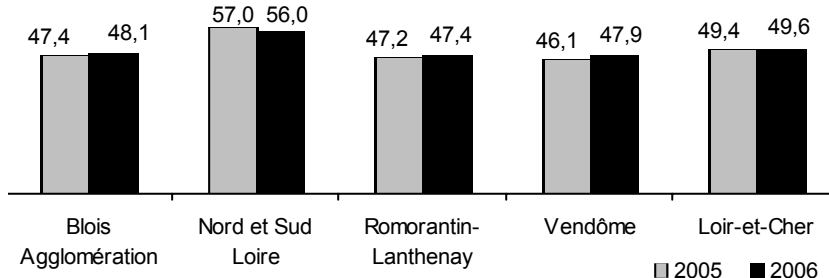
➤ L'ancienneté moyenne s'accroît légèrement pour atteindre 49,6 mois soit **4 ans et un mois**.

➤ Plus d'un bénéficiaire sur 4 est entré dans le dispositif au cours de l'année.

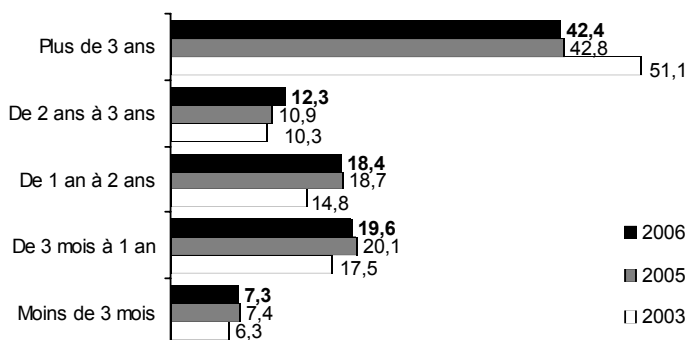
➤ Plus de 4 sur 10 sont présents depuis plus de 3 ans.

➤ **Pour plus d'un sur 10 l'ancienneté est supérieure à 10 ans.**

Evolution de l'ancienneté moyenne² par CLI
(en nombre de mois de présence dans le dispositif)



Répartition des bénéficiaires du RMI selon leur ancienneté dans le dispositif (en %)



Répartition des bénéficiaires du RMI par CLI selon leur ancienneté dans le dispositif en 2006 (en %)

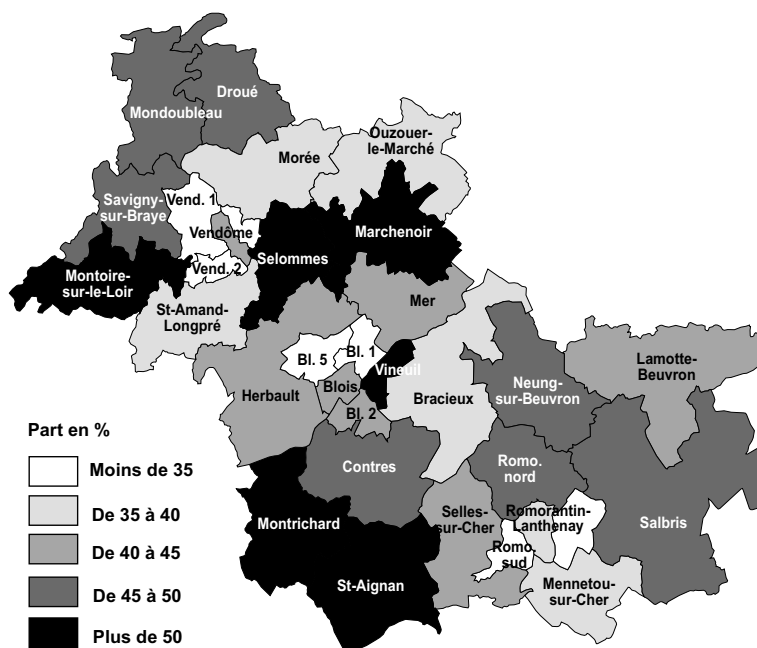
Ancienneté dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 3 mois	7,5	6,1	8,8	6,7	7,3
De 3 mois à 1 an	19,1	19,3	19,9	21,0	19,6
De 1 an à 2 ans	20,0	15,3	18,5	18,3	18,4
De 2 ans à 3 ans	11,9	12,4	13,2	12,3	12,3
Plus de 3 ans	41,6	46,9	39,7	41,6	42,4

➤ La CLI de Nord et Sud Loire qui recense la plus forte part de bénéficiaires entrés dans le dispositif depuis plus de 3 ans (46,9 %) est la seule CLI à enregistrer une diminution de l'ancienneté moyenne.

➤ L'ancienneté moyenne est particulièrement élevée dans les cantons de **Vineuil, Marchenoir, Montrichard et Saint-Aignan** où **un bénéficiaire sur 5**, voire un sur 4, est dans le dispositif depuis plus de 10 ans.

➤ L'ancienneté est globalement plus faible dans les principales agglomérations et leurs périphéries.

Part des bénéficiaires du RMI ayant plus de trois ans d'ancienneté dans le dispositif en 2006 (en %)



2. Il s'agit ici de l'ancienneté moyenne dans le dispositif des bénéficiaires actuels, et non pas d'une durée moyenne de passage qui nécessiterait pour être calculée, de s'appuyer sur les flux d'entrées et de sorties sur longue période.

➤ 47 % des femmes sont dans le dispositif depuis moins de 2 ans contre 43 % des hommes.

➤ L'âge et l'ancienneté dans le dispositif apparaissent particulièrement corrélés : ainsi **près des trois quarts des bénéficiaires de plus de 55 ans sont entrés il y a plus de 2 ans** contre 64 % pour la tranche d'âge de 45 à 54 ans et 51 % pour les 26 à 44 ans.

Ancienneté moyenne selon le sexe
(en nombre de mois de présence dans le dispositif)



➤ Plus de 4 jeunes sur 10 sont entrés dans le dispositif au cours de l'année.

➤ Plus de 3 sur 10 y sont présents depuis plus de 2 ans.

➤ Cette proportion est plus élevée en Nord et Sud Loire où 38 % sont dans le dispositif depuis plus de 2 ans. L'ancienneté moyenne pour cette catégorie y est de plus de 6 mois supérieure à celle enregistrée en Vendômois ou en Romorantinais.

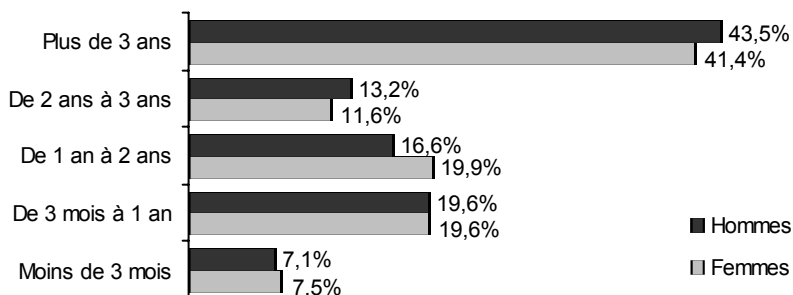
➤ En moyenne, les jeunes restent 22 mois dans le dispositif (17 mois pour les moins de 26 ans, près de 25 mois pour ceux âgés de 26 à 30 ans).

➤ L'ancienneté moyenne est plus faible pour les familles monoparentales (43,4 mois, soit 6 mois de moins que l'ensemble des bénéficiaires).

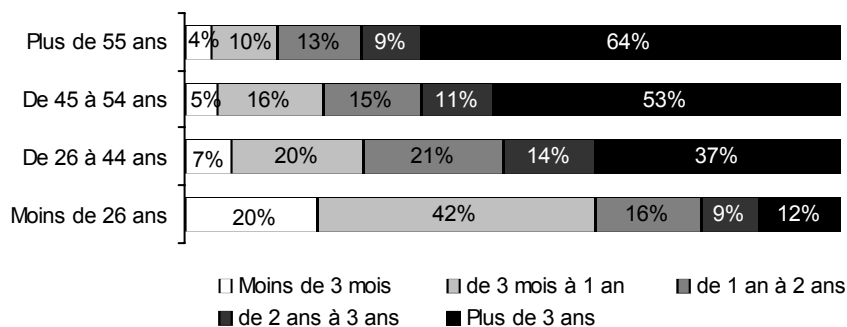
➤ Elle est particulièrement élevée pour les couples avec enfants (56 mois) pour lesquels elle a augmenté sensiblement au cours de l'année 2006.

Les hommes et les bénéficiaires plus âgés restent plus longtemps dans le dispositif

Répartition des bénéficiaires du RMI selon leur ancienneté dans le dispositif (en %) et selon le sexe

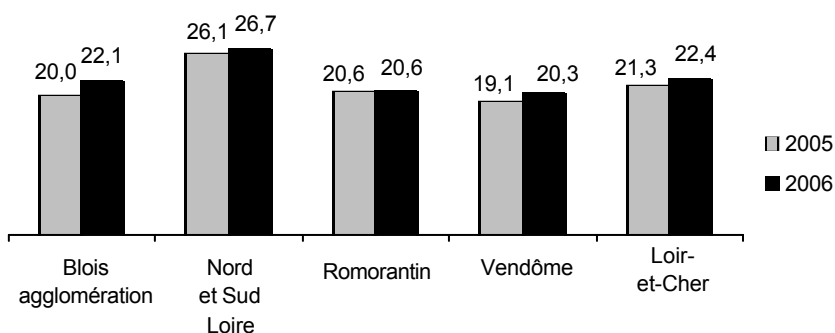


Répartition des bénéficiaires du RMI selon leur ancienneté dans le dispositif (en %) par classe d'âges



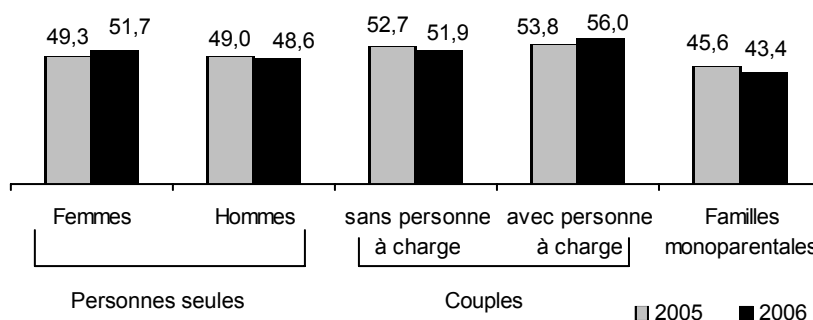
3 jeunes sur 10 stagnent dans le dispositif depuis plus de 2 ans

Evolution de l'ancienneté moyenne des jeunes de 30 ans ou moins par CLI
(en nombre de mois de présence dans le dispositif)



Une ancienneté moindre pour les familles monoparentales

Evolution de l'ancienneté moyenne selon la composition familiale
(en nombre de mois de présence dans le dispositif)



Très faible niveau de formation des toutes jeunes femmes

► La majorité des bénéficiaires du RMI a un **faible niveau de formation** : la moitié s'est arrêtée en fin de scolarisation obligatoire ou ne dispose d'aucune formation scolaire, **20 % sont titulaires d'un diplôme de niveau Bac ou plus**.

► On peut souligner, comme en 2005, de fortes disparités entre les territoires : le **Romorantinais** ne recense que **15 % de bacheliers** ; à l'opposé les **bénéficiaires** sont **davantage diplômés dans la CLI de Nord et Sud Loire** (11,3 % disposent au moins d'un diplôme de niveau Bac + 2, contre 8 % en moyenne départementale et moins de 5% en Romorantinais).

► Globalement, **les bénéficiaires qui stagnent dans le dispositif sont moins diplômés**.

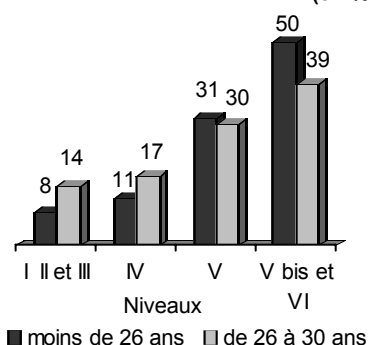
► Parmi les **jeunes** de 30 ans ou moins **entrés dans l'année**, près de **40 % ont le niveau bac**, contre 25 % parmi ceux présents depuis 2 à 3 ans et seulement **15 % de ceux entrés il y a plus de 3 ans**.

► Moins de **3 jeunes sur 10 ont un diplôme de niveau bac ou plus, 2 sur 10 seulement dans le Romorantinais**.

► Les plus jeunes ont un niveau d'études inférieur : **81 % des bénéficiaires de moins de 26 ans n'ont pas obtenu de diplôme équivalent au bac**.

► Dans l'ensemble, les **jeunes femmes sont nettement moins diplômées** que leurs homologues masculins. Un tiers d'entre elles n'a pas atteint le niveau bac.

Répartition selon le niveau d'études et l'âge des jeunes bénéficiaires (en %)

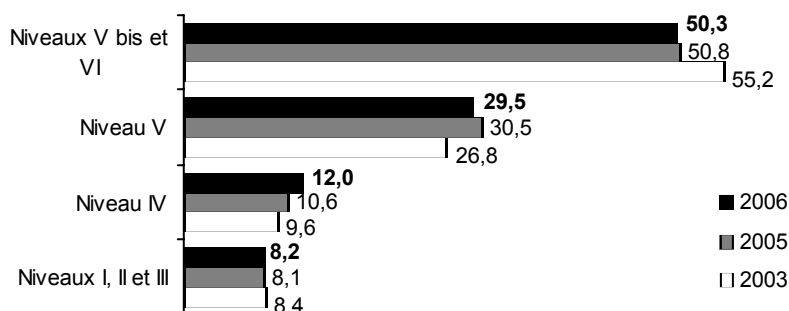


MÉTHODOLOGIE

Les informations relatives à la formation et à la vie professionnelle, ainsi que la situation à l'égard du logement, sont extraites des Bulletins de suivi statistique des bénéficiaires (BSB). Ils ne sont renseignés, dans la base Perceaval, que pour près de 57 % d'entre eux (soit 3 030 bénéficiaires présents au 31 décembre 2006).

Les données relatent la situation au moment de la première demande et sont actualisées pour partie lors de l'établissement ou du renouvellement d'un contrat.

Répartition des bénéficiaires du RMI selon le niveau d'études (en %)

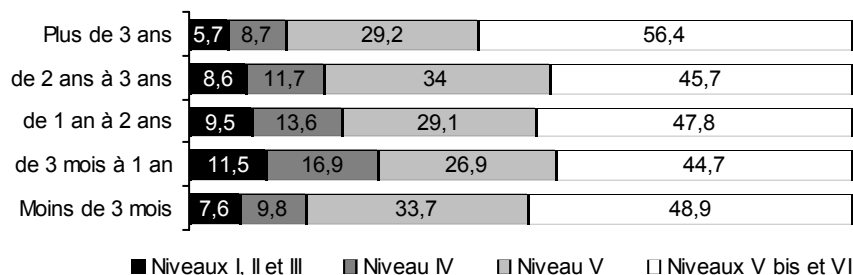


Répartition des bénéficiaires du RMI par CLI selon le niveau d'études en 2006 (en %)

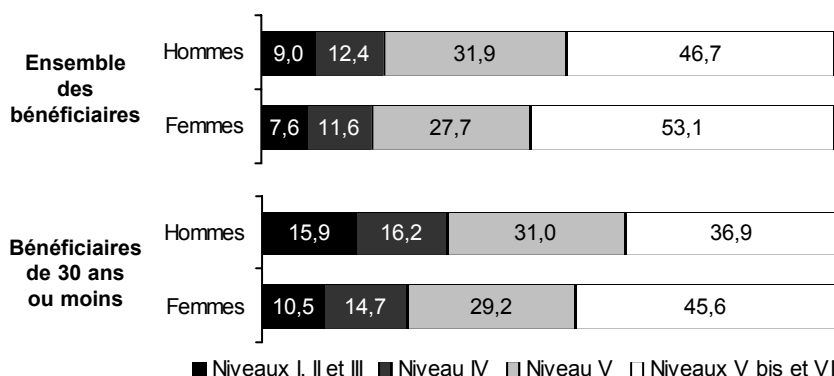
Niveau d'études	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Niveaux I, II et III	8,7	11,3	4,8	8,1	8,2
Niveau IV	14,2	10,9	10,2	11,2	12,0
Niveau V	25,5	31,6	32,7	30,9	29,5
Niveaux V bis et VI	51,7	46,2	52,3	49,8	50,3

Niveau de formation : I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ; II : diplôme de niveau Bac + 3 ; III : diplôme de niveau Bac + 2 ; IV : diplôme de niveau Bac ; V : diplôme de niveau BEP, CAP ; V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme ; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

Répartition des bénéficiaires par le niveau d'études selon l'ancienneté dans le dispositif (en %)

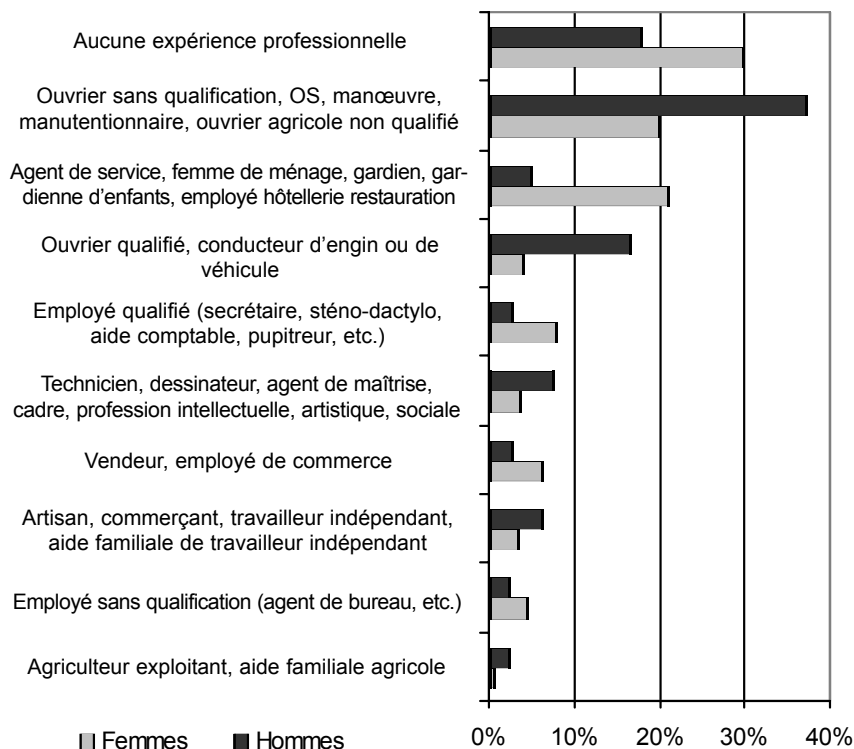
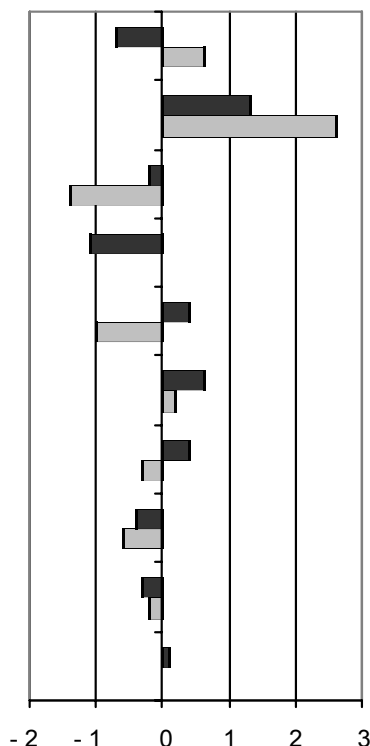


Répartition des bénéficiaires selon le niveau d'études et le sexe (en %)



Les femmes et les jeunes ont plus rarement occupé un emploi qualifié

Répartition des bénéficiaires du RMI par sexe selon l'emploi le plus important déjà exercé et évolution
Evolution de la structure entre 2005 et 2006 (en nombre de points) Répartition au 31/12/2006 (en %)



➤ **30 % des femmes** bénéficiaires et **18 % des hommes** n'ont **aucune expérience professionnelle** (respectivement 42 % et 25 % parmi les jeunes de moins de 30 ans).

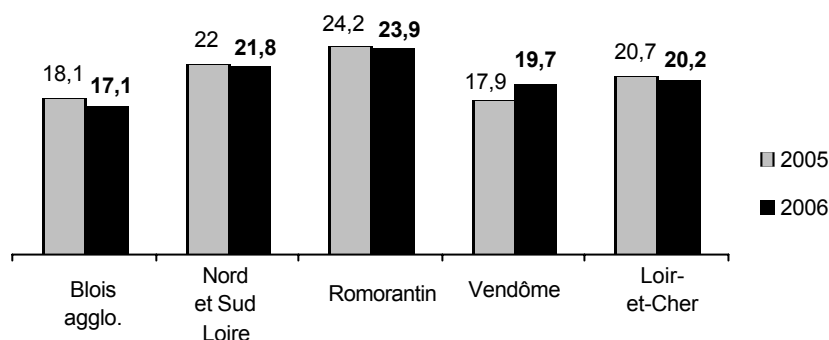
➤ Le **niveau de qualification** s'est **légèrement abaissé en 2006** : un bénéficiaire sur 5 a exercé un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié ou un emploi de cadre, technicien ou agent de maîtrise. La part des ouvriers sans qualification augmente de plus de 2 points.

➤ Seul le Vendômois enregistre une augmentation sensible de la part des bénéficiaires ayant eu un emploi qualifié. Dans l'ensemble des autres CLI la part se réduit. Elle n'est que de 17 % dans l'Agglomération blésoise, alors qu'elle avoisine 24 % en Romorantinois.

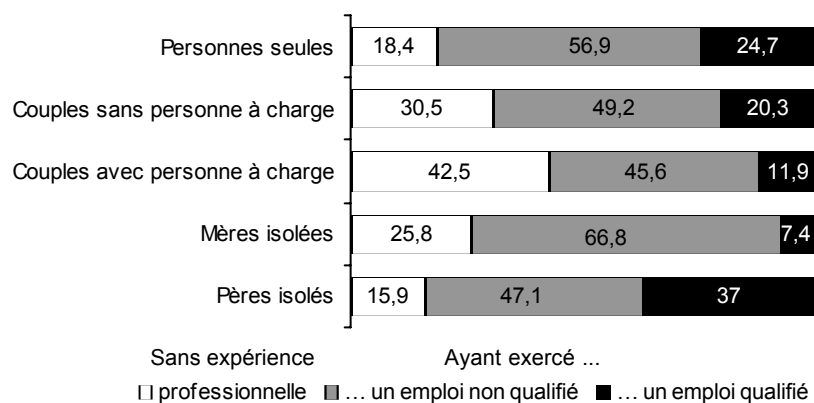
➤ **Les femmes ont plus rarement exercé un emploi qualifié** : 15 % contre près de 27 % des hommes. Pour les mères isolées, la proportion n'est que de 7,4 %.

➤ On note par ailleurs que seulement **10,6 %** des jeunes de **moins de 26 ans** ont eu un **emploi qualifié** et 16,2 % des bénéficiaires âgés de 26 à 30 ans.

Part des bénéficiaires du RMI ayant auparavant exercé un emploi qualifié³ par CLI (en %)



Répartition des bénéficiaires du RMI selon l'emploi le plus important déjà exercé et selon la composition familiale



3. Ouvrier ou employé qualifié, cadre ou agent de maîtrise.

Degré d'éloignement au marché de l'emploi

45 % des bénéficiaires n'ont pas connu de travail régulier

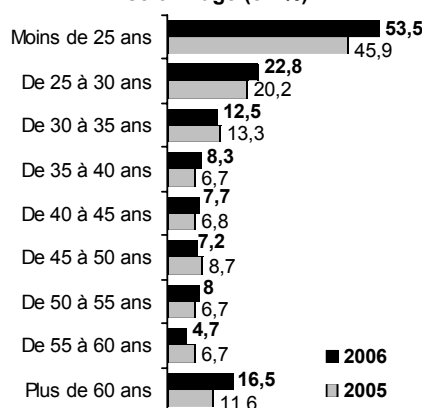
➤ Près de **60 % des bénéficiaires** ont connu une **vie professionnelle chaotique**, alternant périodes de chômage et périodes d'emploi.

➤ Cette instabilité est **plus marquée pour les ouvriers et les employés non qualifiés** (respectivement 76 % et 71 %) ainsi que pour les agents de services, vendeurs et employés du commerce.

➤ On constate à l'inverse que **la moitié des agriculteurs et 45 % des commerçants n'ont jamais cessé de travailler** avant d'entrer dans le dispositif.

➤ La part des bénéficiaires de moins de 30 ans n'ayant jamais travaillé a augmenté sensiblement en 2006 : 28,4 % contre 25 % fin 2005.

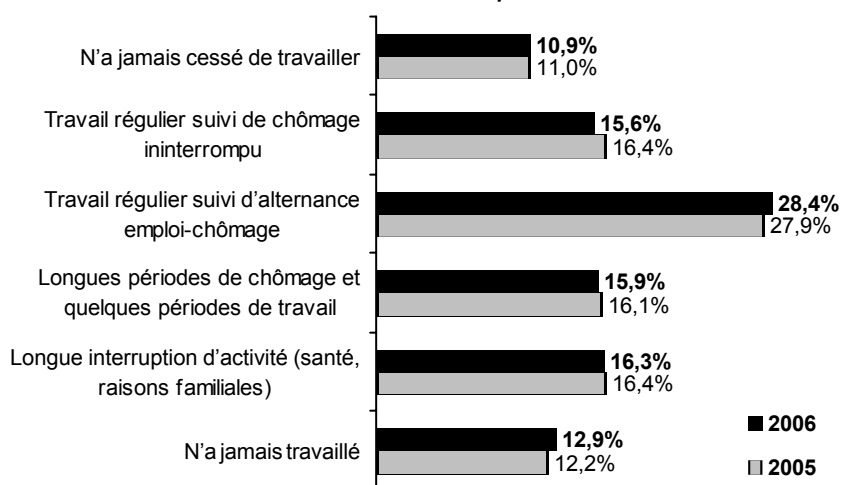
Part des bénéficiaires du RMI n'ayant jamais travaillé selon l'âge (en %)



➤ La part des bénéficiaires qui n'avaient pas travaillé depuis plus de 3 ans à l'entrée dans le dispositif s'est **légèrement réduite** (21,4 %, contre 22,8 % en 2005). Ce constat concerne l'ensemble des CLI à l'exception de Nord et Sud Loire où la proportion reste stable.

➤ **Le quart des personnes** présentes dans le dispositif **dans la CLI de Romorantin a au moins connu trois ans d'inactivité**, alors que dans le Blaisois, **seulement 18 %** des bénéficiaires sont dans cette situation. Mais ce dernier territoire **se caractérise par une sur-représentation des bénéficiaires n'ayant jamais travaillé** (16,3 % de l'ensemble des bénéficiaires de la CLI, soit 7 points de plus qu'en Vendômois).

Répartition des bénéficiaires du RMI selon le passé professionnel (en %) à l'entrée dans le dispositif



Répartition des bénéficiaires par CLI selon le passé professionnel en 2006 (en %) à l'entrée dans le dispositif

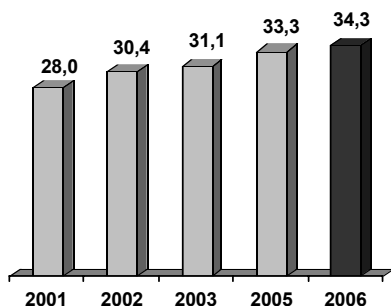
Passé professionnel	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
N'a jamais cessé de travailler	7,5	15,2	10,9	12,8	10,9
Travail régulier suivi de chômage ininterrompu	15,0	17,5	16,1	13,5	15,6
Travail régulier suivi d'alternance emploi-chômage	34,3	25,7	22,5	27,8	28,4
Longues périodes de chômage et quelques périodes de travail	12,1	15,1	19,1	21,0	15,9
Longue interruption d'activité (santé, raisons familiales)	14,8	15,2	19,7	15,7	16,3
N'a jamais travaillé	16,3	11,2	11,7	9,2	12,9

Léger recul de la part des bénéficiaires inactifs depuis plus de trois ans à leur entrée dans le dispositif

Répartition des bénéficiaires par CLI selon l'ancienneté d'inactivité en 2006 (en %) à l'entrée dans le dispositif

Ancienneté d'inactivité	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
N'a jamais travaillé	16,3	10,4	12,7	9,0	13,0
Moins d'un an	37,8	44,9	36,4	42,3	39,7
De un an à moins de trois ans	27,8	21,9	25,4	27,9	26,0
Trois ans et plus	18,0	22,8	25,4	20,9	21,4

Part des bénéficiaires ayant effectué un retour dans le dispositif (en %)



➤ Plus d'un bénéficiaire sur 3 effectue un retour dans le dispositif, plus de 4 sur 10 dans les cantons de Vineuil, Selommes, Mondoubleau ou Morée.

➤ Le taux de retour est localement assez variable d'une année sur l'autre compte tenu des effectifs faibles dans certains cantons. Néanmoins, au cours des deux dernières années, on constate que la Vallée du Loir et les cantons de Selles-sur-Cher et Romorantin-Lanthenay figurent parmi les secteurs les plus concernés par le phénomène de récurrence.

➤ Près de 17 % des jeunes présents dans le dispositif en 2006 en ont déjà bénéficié auparavant, dont plus de la moitié durant les deux années précédant leur nouvelle entrée.

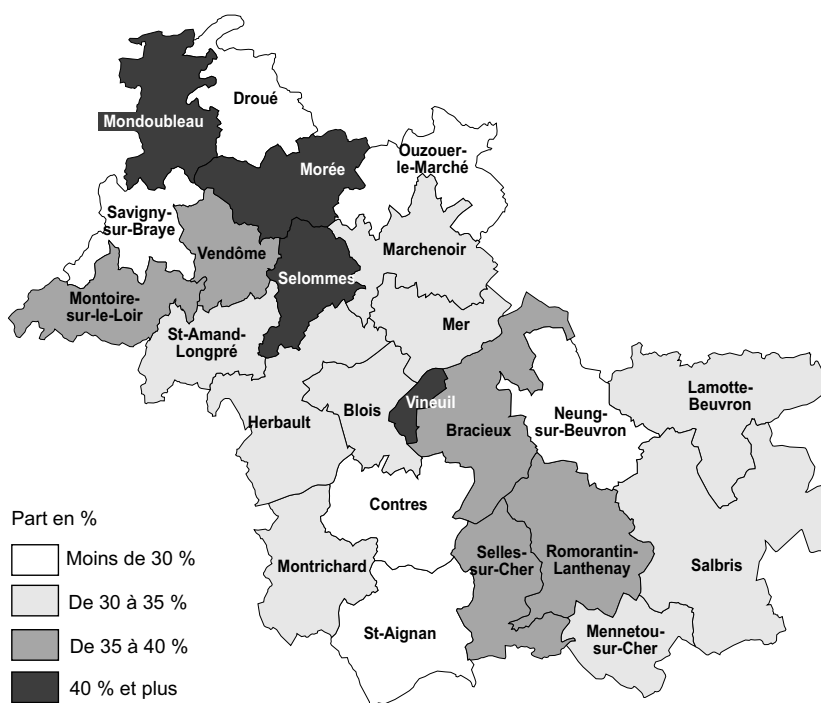
➤ Le taux de retour dans le dispositif atteint 42 % pour la tranche d'âges de 31 à 50 ans, soit 2 points de plus qu'en 2005.

Augmentation régulière de la part des bénéficiaires qui effectuent un retour dans le dispositif

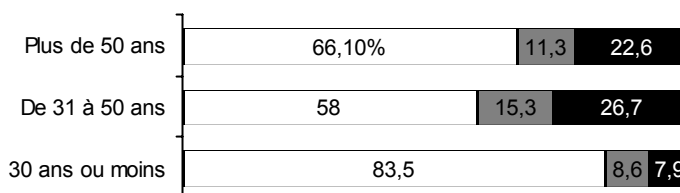
Répartition des bénéficiaires par CLI au 31/12/2006 selon la récurrence dans le dispositif (en %)

Récurrence dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
"N'a jamais été dans le dispositif"	66,0	69,4	64,2	62,1	65,7
"A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans"	11,3	12,0	14,8	14,7	12,9
"A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans"	22,7	18,6	21,0	23,2	21,5

Part des bénéficiaires du RMI présents au 31/12/2006 ayant effectué un retour dans le dispositif



Répartition des bénéficiaires du RMI au 31/12/2006 par tranche d'âge selon la récurrence dans le dispositif (en %)



□ N'a jamais été dans le dispositif
 ▒ A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans
 ■ A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans

➤ La récurrence dans le dispositif est globalement **plus fréquente pour les ménages avec enfant(s) à charge** (39 % contre 31 % des ménages sans enfant).

➤ La part des bénéficiaires qui reviennent dans le dispositif est de plus de 10 points supérieure pour les **monoparents (42 %)** par rapport aux **personnes seules (31 %)**.

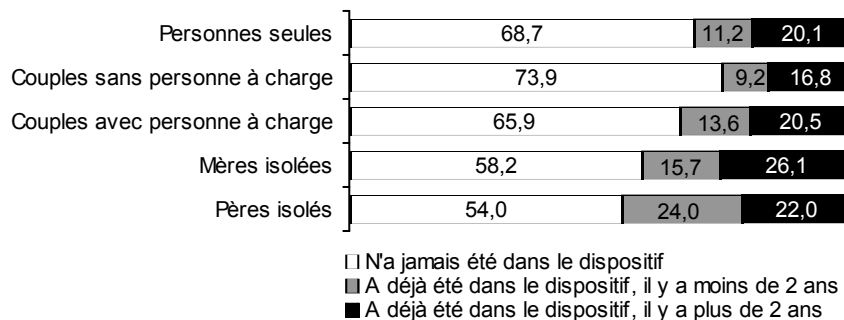
➤ Plus le niveau de formation est faible, plus la propension à retourner dans le dispositif RMI est élevée.

➤ L'augmentation du taux de retour en 2006 concerne les bénéficiaires **diplômés de l'enseignement supérieur ainsi que les bénéficiaires de niveau V, V bis ou VI**. Seuls ceux qui disposent d'un diplôme de niveau bac ont été moins touchés.

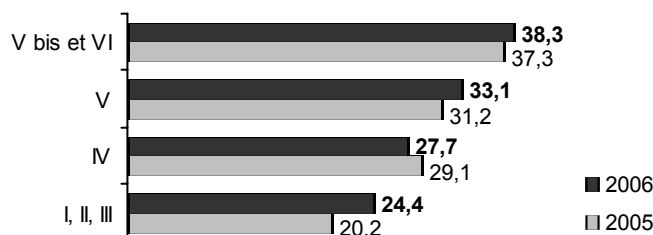
➤ Contrairement au constat fait en 2005, le fait d'avoir occupé un **emploi qualifié auparavant n'a pas limité les retours** : 38 % des ouvriers qualifiés ont bénéficié antérieurement du dispositif (33 % en 2005) et 43,4 % des employés qualifiés (38 % en 2005).

➤ L'irrégularité dans le travail (alternance emploi / chômage) constitue un **risque de multiplier les passages dans le dispositif**.

Répartition des bénéficiaires du RMI au 31/12/2006 selon la composition familiale et selon la récurrence dans le dispositif (en %)

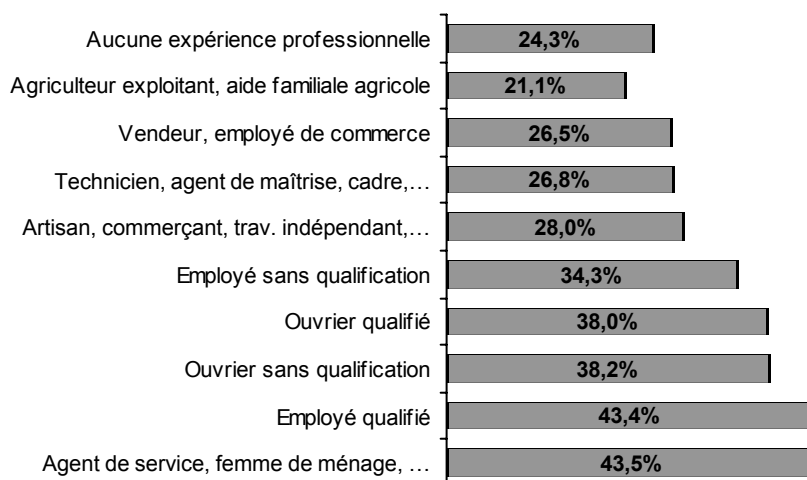


Part des bénéficiaires du RMI présents au 31/12 ayant effectué un retour dans le dispositif selon le niveau d'études

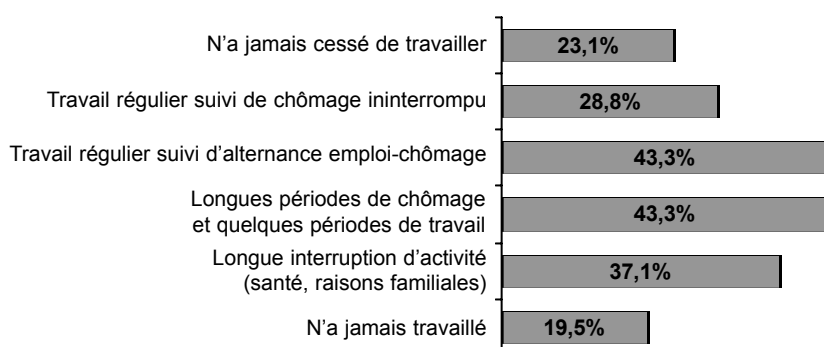


Niveau de formation : I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ; II : diplôme de niveau Bac + 3 ; III : diplôme de niveau Bac + 2 ; IV : diplôme de niveau Bac ; V : diplôme de niveau BEP, CAP ; V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme ; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

Part des bénéficiaires du RMI présents au 31/12/2006 effectuant un retour dans le dispositif selon l'emploi le plus important déjà exercé



Part des bénéficiaires du RMI présents au 31/12/2006 effectuant un retour dans le dispositif selon le passé professionnel



➤ **63 % des bénéficiaires sont demandeurs d'emploi.**

➤ Dopée en 2005 par l'entrée de nombreux chômeurs en fin de droit suite à la réforme de l'assurance chômage, la **part des érémisses inscrits à l'ANPE se contracte nettement** en 2006 (- 6 points).

➤ Plus de la **moitié des bénéficiaires du RMI de plus de 55 ans en recherche d'emploi ne sont pas inscrits à l'ANPE** et près de **40 % des jeunes** de moins de 26 ans.

➤ La **part de chômeurs inscrits à l'ANPE** est sensiblement **plus faible** pour les bénéficiaires ayant eu le statut d'**agriculteur** ou de **commerçant**, compte tenu de la poursuite fréquente d'une activité professionnelle pour ces catégories, ainsi que **parmi ceux n'ayant jamais exercé d'activité professionnelle**.

➤ 22,6 % des bénéficiaires du RMI sont en emploi ou en formation, comme en 2003.

➤ Les **jeunes (moins de 26 ans) et les femmes âgées de plus de 55 ans** sont proportionnellement plus nombreux parmi les personnes qui sont **sans emploi et qui n'en recherchent pas**.

➤ Près de **38 % des bénéficiaires** déclarent connaître des **difficultés de santé** et près de 42 % des conjoints seraient également concernés.

➤ Alors que pour les hommes, ces difficultés ont été moins souvent abordées en 2006 (en recul de plus de 4 points en un an), on note que la proportion de **femmes** évoquant une **problématique santé n'a cessé de croître** au fil des dernières années (plus de 39 % en 2006). Il s'agit notamment de **femmes seules de plus de 55 ans**.

➤ **Les écarts entre les CLI se creusent.** Blois agglomération, qui recense une population plus jeune, enregistre naturellement moins de difficultés de santé : un bénéficiaire sur 3 est concerné. C'est **en Vendômois** que la problématique santé est le plus souvent pointée, **notamment dans les cantons ruraux** qui comptent une proportion plus élevée de bénéficiaires de **plus de 55 ans**.

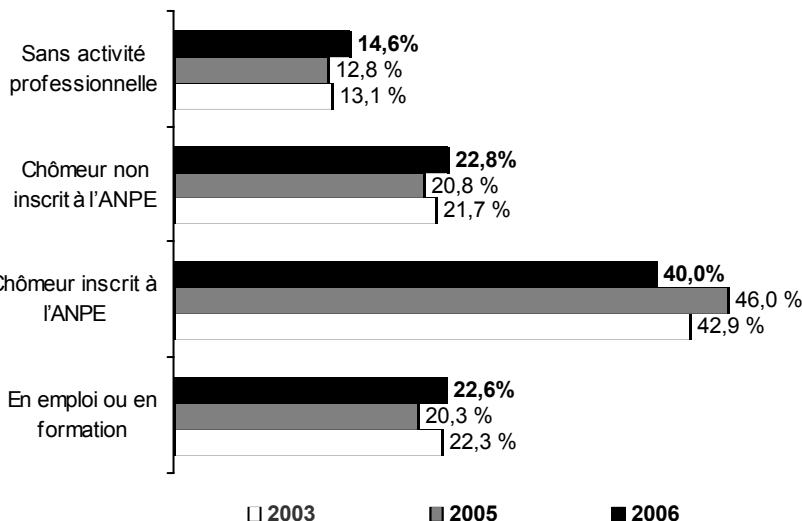
➤ On peut souligner enfin la **corrélation étroite entre la santé et l'ancienneté dans le dispositif**. La moitié des bénéficiaires présents depuis plus de 3 ans déclarent des difficultés particulières de santé contre à peine plus d'un quart parmi ceux entrés dans l'année.

Seulement 4 bénéficiaires du RMI sur 10 sont inscrits à l'ANPE

MÉTHODOLOGIE

L'analyse des résultats portant sur la situation au regard de l'emploi, l'état de santé, la situation au regard du logement ou l'existence de dettes s'appuie sur les éléments fournis lors de la signature du dernier contrat d'insertion, soit 2 662 bénéficiaires présents au 31/12/2006 et dont le contrat a été signé ou renouvelé dans l'année.

Répartition des bénéficiaires selon leur situation professionnelle (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion

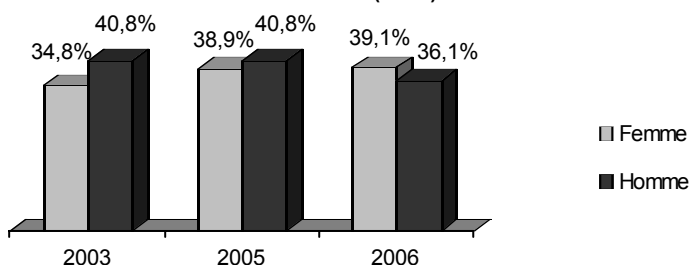


Degré d'intégration sociale

Part des bénéficiaires signalant l'existence de difficultés de santé par CLI en 2006 (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Existence de difficultés de santé	34,0	37,2	40,4	44,0	37,8

Part des bénéficiaires ayant des difficultés de santé selon le sexe (en %)



Part des bénéficiaires ayant des difficultés de santé selon l'ancienneté dans le dispositif au 31/12/2006



➤ **22 % des bénéficiaires** ayant signé un contrat dans l'année sont **hébergés par un tiers** (famille ou amis), près de **5 % résident en caravane** et **2,2 % sont en situation très précaire**. Ces derniers sont principalement recensés sur Blois.

➤ Près d'un bénéficiaire sur 10 rencontre des difficultés pour obtenir un logement, difficultés plus fréquemment signalées parmi les couples avec enfants à charge et pères isolés.

➤ **Plus de 28 %** des personnes ayant signé un contrat d'insertion en 2006 **signalent avoir des dettes**, 32 % parmi les locataires et 34 % parmi les accédants à la propriété.

➤ **L'endettement** semble davantage toucher les **familles monoparentales (33 % sont concernées)** et les **couples sans personne à charge (35 %)**.

➤ **Les difficultés** liées au logement et à l'endettement semblent **moins prégnantes dans le Romorantinais**.

➤ Moins de **55 %** des bénéficiaires **disposent du permis de conduire** au moment de leur entrée dans le dispositif, **50 % seulement parmi ceux présents depuis plus de 3 ans**.

➤ Globalement **les femmes sont moins bien loties** que les hommes : 49,4 % disposent du permis contre 61,1 % des hommes.

➤ Près des **deux tiers des femmes de moins de 26 ans n'ont pas le permis** et près de 6 sur 10 parmi celles âgées de 55 ans ou plus.

➤ 14 % des bénéficiaires ne détenant pas le permis ne lisent pas le français et 16 % ne l'écrivent pas⁴ (respectivement 5 % et 6 % pour ceux qui possèdent le permis). Ces chiffres sont stables par rapport à 2005.

4. Selon les déclarations faites lors de l'établissement des contrats.

Part des bénéficiaires rencontrant des difficultés de logement par CLI en 2006 (en %)

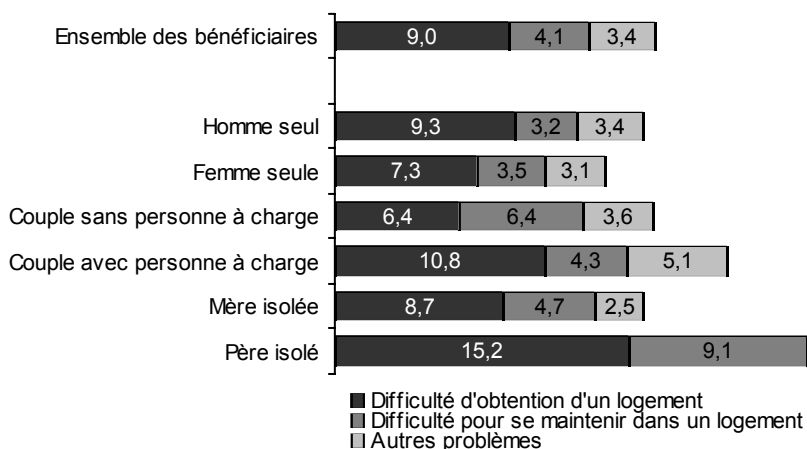
lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Evocation de problèmes liés au logement	22,3	14,2	9,6	19,9	16,4
Part de bénéficiaires en situation d'hébergement précaire *	8,0	7,5	9,1	3,4	7,4
Part de bénéficiaires hébergés chez un tiers	20,0	26,9	18,8	21,8	21,7

* Sont considérées comme en situation de logement ou d'hébergement précaire les personnes sans abris, en squat, en accueil d'urgence, en foyer ainsi que celles résidant en caravane.

Part des bénéficiaires selon la nature des difficultés de logement rencontrées et la situation familiale en 2006 (en %)

lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion



Part des bénéficiaires signalant l'existence de dettes dans la famille par CLI en 2006 (en %)

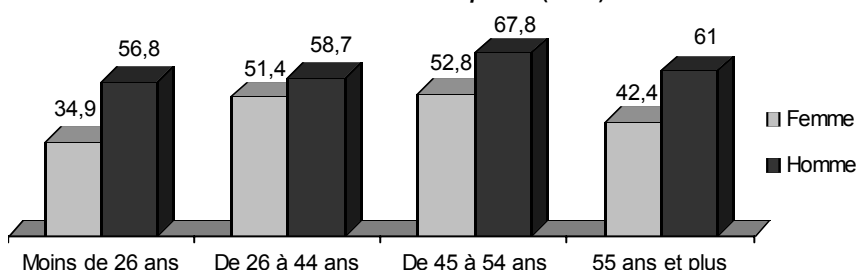
lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Existence de dettes dans la famille	31,1	26,9	22,7	33,7	28,5

Part des bénéficiaires titulaires du permis de conduire par CLI en 2006 (en %) à l'entrée dans le dispositif

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Part de titulaires du permis de conduire	49,3	56,4	59,4	56,2	54,5

Part des bénéficiaires possédant le permis de conduire selon le sexe et l'âge à l'entrée dans le dispositif (en %)

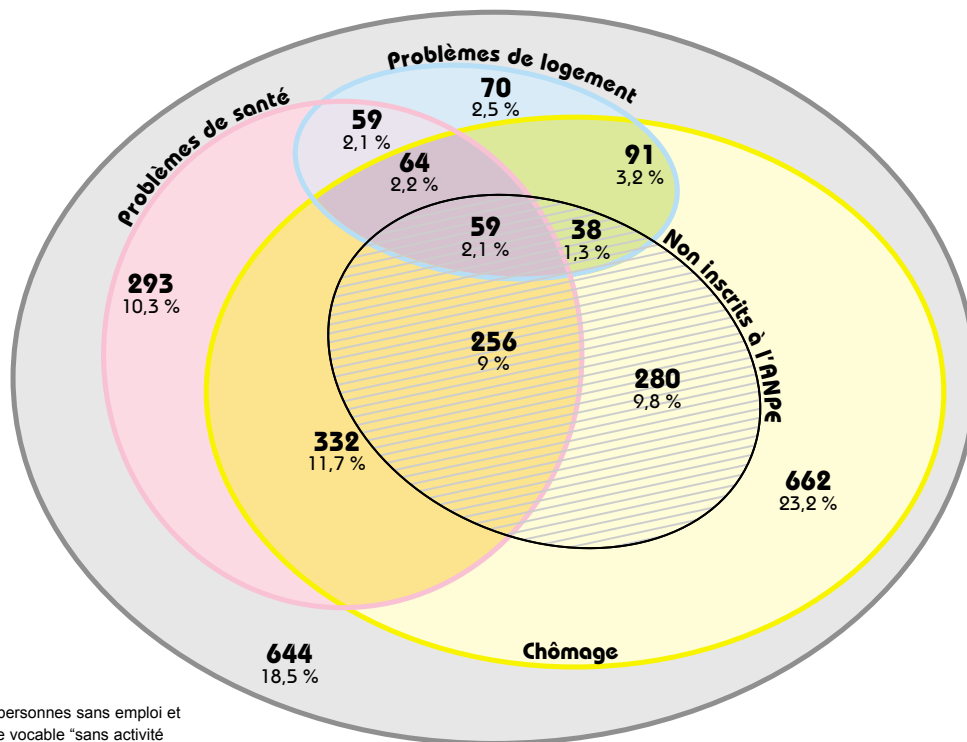


Répartition des bénéficiaires du RMI selon la nature des difficultés rencontrées au moment de l'élaboration ou du renouvellement de leur dernier contrat - année 2006

2 976 bénéficiaires ayant un contrat signé ou renouvelé en 2006 comprenant des éléments sur la situation professionnelle, dont :

- 1 149 chômeurs inscrits à l'ANPE (40,3 %)
- 633 chômeurs non inscrits à l'ANPE (22,2 %)
- 1 066 en emploi, en formation ou personnes inactives* (37,4 %)

Hommes : 42,4 %
 Femmes : 57,6 %
 Moins de 26 ans : 6,8 %
 De 26 à 30 ans : 15,4 %
 55 ans et plus : 10,7 %
 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 35,5 %



* Sont considérées comme inactives les personnes sans emploi et n'en recherchant pas (répertoriées sous le vocable "sans activité professionnelle" dans le bulletin de suivi statistique)

Situation au regard de l'emploi

(En %)

Difficultés de logement et / ou de santé		Chômeurs ...	
		... inscrits à l'ANPE	... non inscrits à l'ANPE
N'évoquant pas de difficultés particulières de logement ou de santé	Hommes : 36,2 Femmes : 63,8 Moins de 26 ans : 12,1 De 26 à 30 ans : 16,9 55 ans et plus : 7,6 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 31	Hommes : 50,2 Femmes : 49,8 Moins de 26 ans : 6,2 De 26 à 30 ans : 20,5 55 ans et plus : 4,7 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 25,4	Hommes : 47,1 Femmes : 52,9 Moins de 26 ans : 11,4 De 26 à 30 ans : 17,1 55 ans et plus : 14,6 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 34,7
Signalant des difficultés de logement	Hommes : 24,3 Femmes : 75,7 Moins de 26 ans : 21,4 De 26 à 30 ans : 20 55 ans et plus : 4,3 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 32,9	Hommes : 51,6 Femmes : 48,4 Moins de 26 ans : 8,8 De 26 à 30 ans : 31,9 55 ans et plus : 2,2 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 23,1	Hommes : 47,4 Femmes : 52,6 Moins de 26 ans : 7,9 De 26 à 30 ans : 23,7 55 ans et plus : 0 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 34,2
Signalant des difficultés de santé	Hommes : 29 Femmes : 71 Moins de 26 ans : 1,7 De 26 à 30 ans : 7,5 55 ans et plus : 22,2 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 38,1	Hommes : 47 Femmes : 53 Moins de 26 ans : 1,5 De 26 à 30 ans : 11,1 55 ans et plus : 10,2 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 41,4	Hommes : 44,1 Femmes : 55,9 Moins de 26 ans : 2 De 26 à 30 ans : 7,4 55 ans et plus : 20,7 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 53,5
Signalant des difficultés de logement et de santé	Hommes : 33,9 Femmes : 66,1 Moins de 26 ans : 1,7 De 26 à 30 ans : 11,9 55 ans et plus : 15,3 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 45,3	Hommes : 35,9 Femmes : 64,1 Moins de 26 ans : 1,6 De 26 à 30 ans : 12,5 55 ans et plus : 14,6 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 36,9	Hommes : 52,5 Femmes : 47,5 Moins de 26 ans : 0 De 26 à 30 ans : 0 55 ans et plus : 20,3 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 61

Le nombre d'entrants est stabilisé

MÉTHODOLOGIE

L'analyse qui suit porte sur les caractéristiques de la population entrée dans le dispositif en 2006.

Les informations utilisées ont été recueillies dans les bulletins de "Suivi statistique des bénéficiaires du RMI" établis lors de la demande.

Les caractéristiques comparées des entrants, des sortants et de l'ensemble des bénéficiaires font l'objet de la partie 4 (pages 30 et suivantes).

➤ **1 639 foyers sont entrés dans le dispositif en 2006, soit 0,2 % de moins que l'année précédente.** Le recul apparaît **timide mais** il marque une **réelle rupture dans la hausse** très soutenue enregistrée depuis plusieurs années.

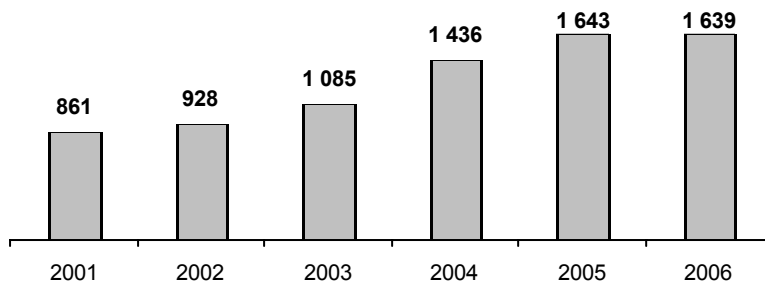
➤ Le nombre d'entrées avait considérablement augmenté en 2004 et 2005 suite à la réforme de l'assurance chômage qui a raccourci la période maximale d'indemnisation et entraîné de fait un basculement dans le dispositif RMI d'une partie des demandeurs d'emploi.

➤ La **situation** observée en 2006 n'est cependant **favorable que sur une partie du territoire** : léger recul en Romorantinais (- 0,6 %) et **baisse très sensible dans le Blaisois (- 5,7 %)**. A l'inverse, les deux autres CLI accusent toujours un nombre d'entrées en hausse de près de 6 %.

➤ Les cantons de Montoire-sur-le-Loir et Savigny-sur-Braye ainsi que la périphérie de Vendôme ont enregistré une hausse importante d'entrées en 2006.

1 640 personnes entrées dans le dispositif en 2006

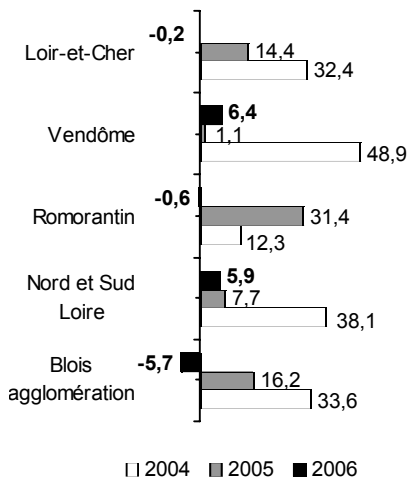
Evolution du nombre de foyers entrés dans le dispositif depuis 2001



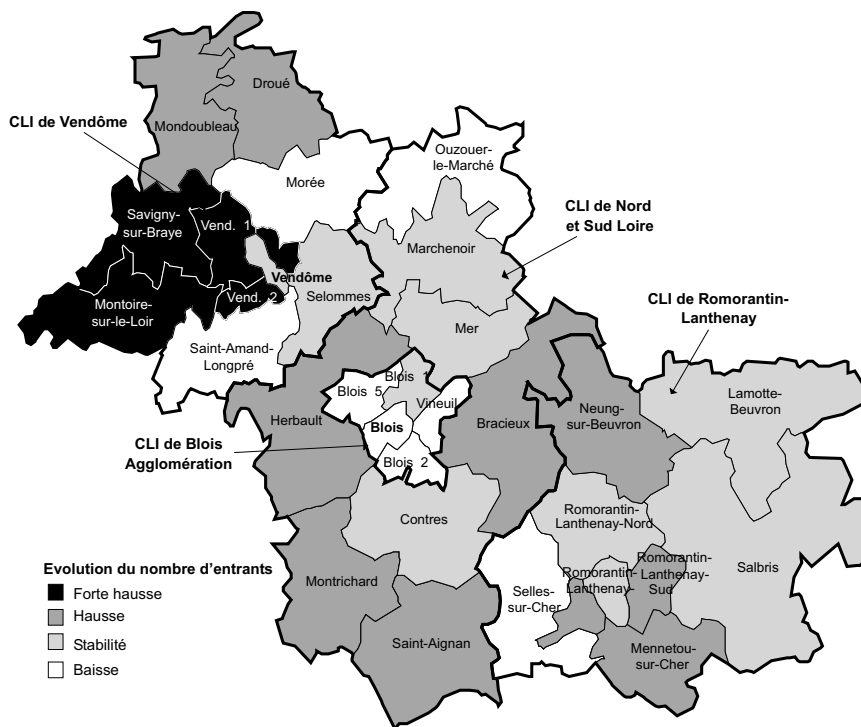
Répartition des nouveaux foyers bénéficiaires par CLI

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Nombre de foyers entrés dans le dispositif en					
2004	588	297	274	277	1 436
2005	683	320	360	280	1 643
2006	644	339	358	298	1 639
Part de la CLI en % du total départemental des entrants					
2004	40,9	20,7	19,1	19,3	100
2005	41,6	19,5	21,9	17,0	100
2006	39,3	20,7	21,8	18,2	100

Evolution du nombre de foyers entrés dans le dispositif RMI (en %)



Evolution du nombre de foyers entrés dans le dispositif en 2006 par canton



Baisse marquée de l'entrée des jeunes femmes dans le dispositif en 2006

➤ **Les femmes** sont encore entrées en plus grand nombre dans le dispositif : **54 pour 46 hommes**.

➤ L'année 2006 se caractérise par un net recul des entrées des femmes (- 6 % en un an).

➤ Sont particulièrement concernées les femmes de **moins de 40 ans** d'une part, de **celles de 55 ans et plus** d'autre part, alors que pour les hommes, toutes les catégories d'âges sont en augmentation.

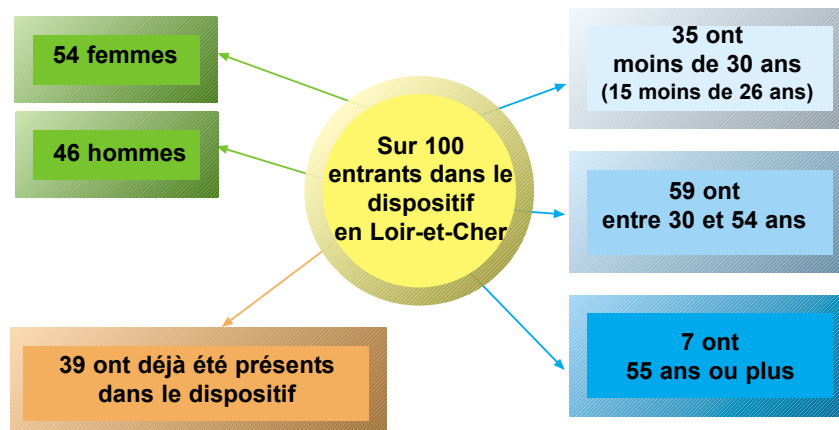
➤ Dans le Romorantinais, un entrant sur 10 a plus de 55 ans. A l'inverse, on relève toujours une forte proportion de **jeunes** dans les CLI de Vendôme et de Blois Agglomération.

➤ **Les parts des familles monoparentales et des couples avec enfants se sont réduites** parmi les entrants.

➤ **64 % sont des personnes seules** : 68 % à Blois Agglomération, 61 % dans les autres CLI.

➤ On constate une **baisse régulière depuis deux ans des entrants n'ayant pas la nationalité française**.

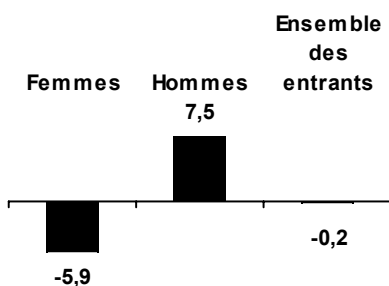
Typologie des entrants dans le dispositif RMI en 2006



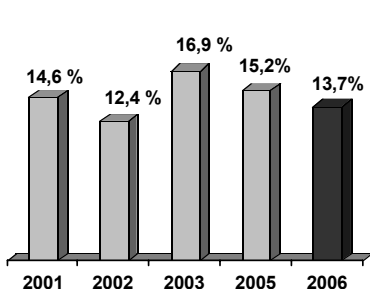
Répartition des entrants selon l'âge du bénéficiaire par CLI en 2006 (en %)

Age	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 30 ans	36,5	31,6	33,0	35,7	34,6
De 30 à 55 ans	58,7	61,7	57,0	57,2	58,7
Plus de 55 ans	4,8	6,8	10,1	7,1	6,8

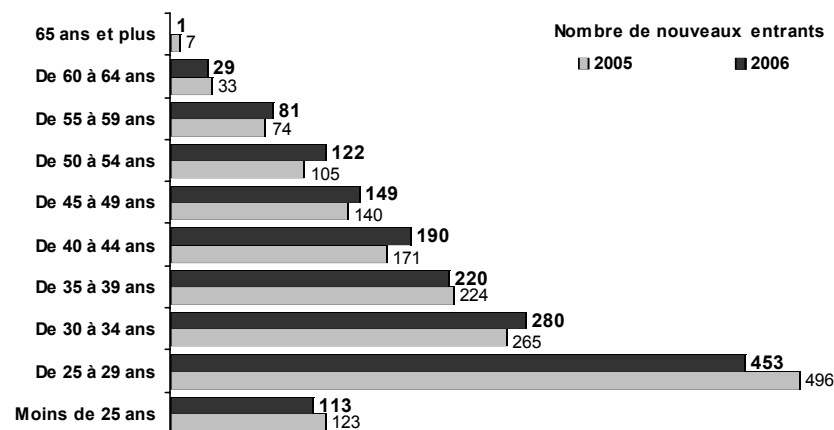
Evolution du nombre des entrants selon le sexe en 2006 (en %)



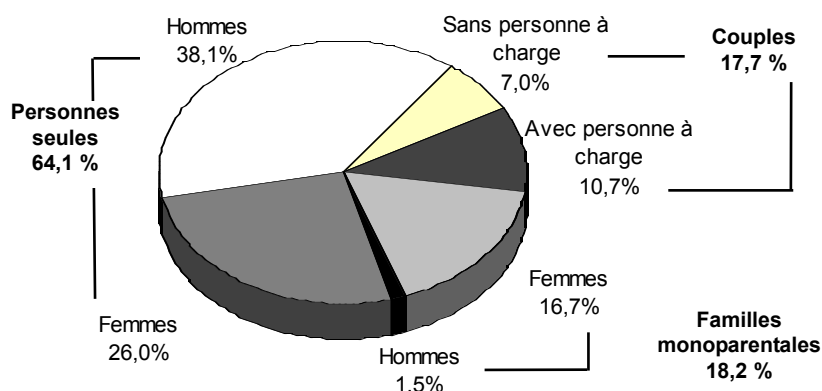
Part des entrants de nationalité étrangère dans le dispositif RMI (en %)



Répartition des entrants par âge



Répartition des entrants selon la composition familiale en 2006 (en %)



Profil des jeunes entrants

Nombre de jeunes de 30 ans ou moins entrés dans le dispositif RMI par CLI

	Entrants de 30 ans ou moins					Ensemble des entrants en Loir-et-Cher
	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher	
Nombre d'entrants en 2006	257	116	130	116	619	1 639
Evolution 2005 - 2006	- 12,3 %	- 6,5 %	- 6,5 %	13,7 %	- 5,9 %	- 0,2 %
Part des entrants ayant déjà été présents dans le dispositif	23,1 %	14,3 %	25,6 %	13,3 %	19,9 %	38,8 %

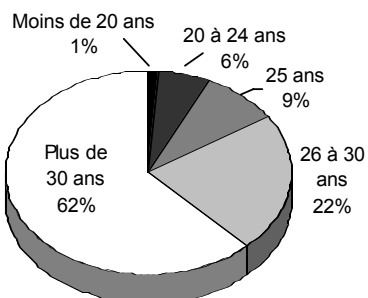
➤ **38 % des entrants** dans le dispositif RMI en 2006 ont **30 ans ou moins**.

➤ Ils sont proportionnellement un peu **plus nombreux** dans la CLI de **Blois Agglomération** et ne représentent qu'un tiers des entrées en Nord et Sud Loire.

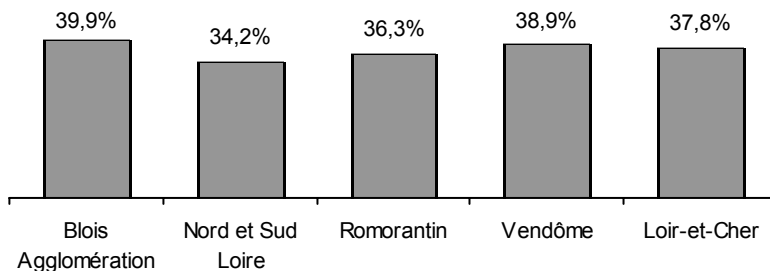
➤ Le **nombre d'entrées de jeunes s'est réduit sensiblement** par rapport à 2005 (- 6 % contre - 0,2 % pour l'ensemble des entrants) sauf dans la CLI de Vendôme.

➤ Un jeune entrant sur 5 a déjà bénéficié du RMI antérieurement.

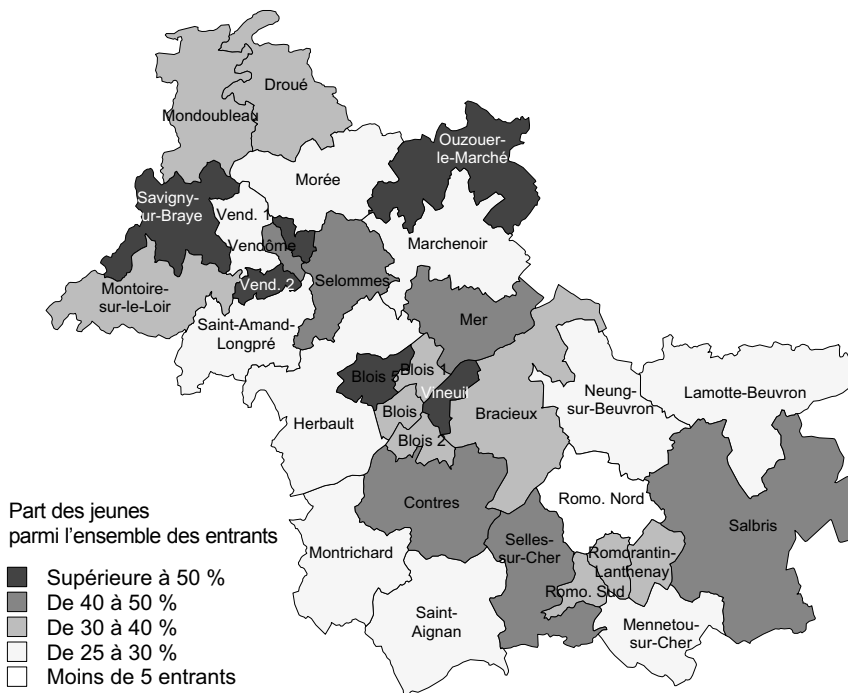
Répartition des entrants en 2006 par classe d'âge



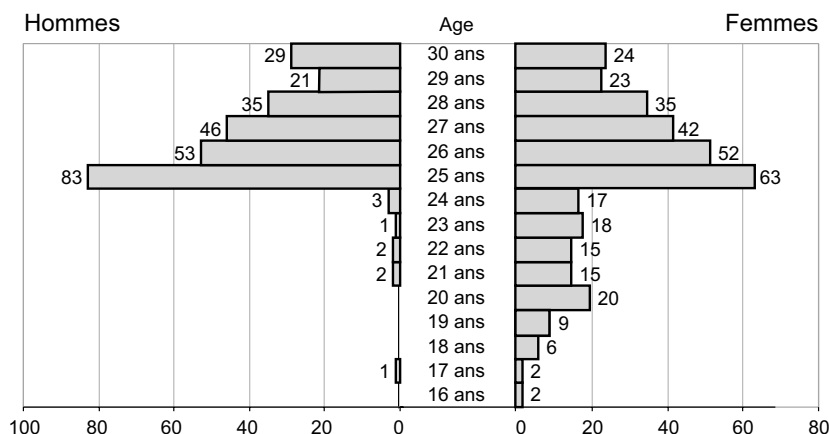
Part des jeunes de 30 ans ou moins parmi les entrants en 2006 par CLI



Part des jeunes de 30 ans ou moins parmi les entrants en 2006 par canton



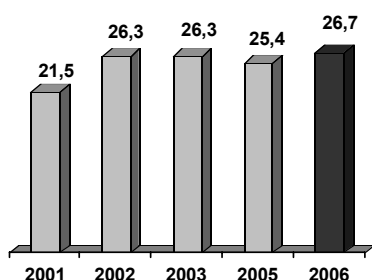
Pyramide des âges des entrants de 30 ans ou moins (en nombre)



➤ **7 % des entrants ont moins de 25 ans**. Il s'agit le plus souvent de jeunes femmes avec enfant(s) ou de couples.

➤ A l'âge minimum d'entrée dans le dispositif hors dérogation (25 ans) les hommes sont largement majoritaires.

Evolution de la part des entrants ayant un niveau au moins équivalent au baccalauréat (en %)



► Globalement, les entrants sont mieux formés que l'ensemble des bénéficiaires du RMI : près de **27 % possèdent un diplôme de niveau baccalauréat ou plus**, contre 20 %.

► **37 % des entrants de 30 ans ou moins ont un niveau supérieur ou équivalent au bac.** Cette proportion s'élève même à 45 % pour ceux âgés de 26 à 30 ans.

► Des écarts importants sont cependant enregistrés entre les CLI. Dans le **Romorantin**, seulement **25 % des jeunes entrants ont atteint le niveau bac**, soit au moins 10 points de moins que dans les autres CLI.

► Notons la **proportion particulièrement forte des jeunes entrants diplômés d'études supérieures en Nord et Sud Loire (28,6 %)**. Elle est inférieure d'au moins 10 points dans le reste du département.

► Des constats sensiblement similaires peuvent être fait pour l'ensemble des entrants : plus faible niveau de formation à Romorantin et niveau un peu plus élevé en Nord et Sud Loire.

► **La majorité des entrants n'a jamais exercé d'emploi qualifié.**

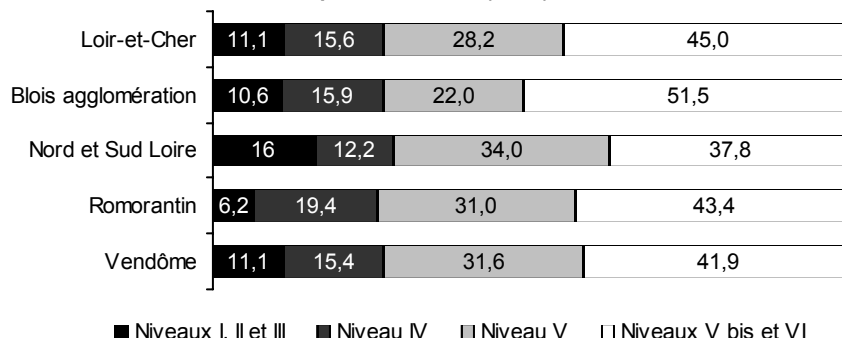
► **Plus d'un sur 5 n'a pas de réelle expérience professionnelle.**

► En 2006, on enregistre une augmentation significative des **ouvriers non qualifiés** qui représentent près de **3 entrants sur 10**. Ils sont nombreux notamment dans l'Agglomération blésoise (4 sur 10).

5. Les informations relatives à la formation, la vie professionnelle sont extraites du bulletin de suivi statistique des bénéficiaires du RMI et ne sont disponibles que pour 45 % des entrants.

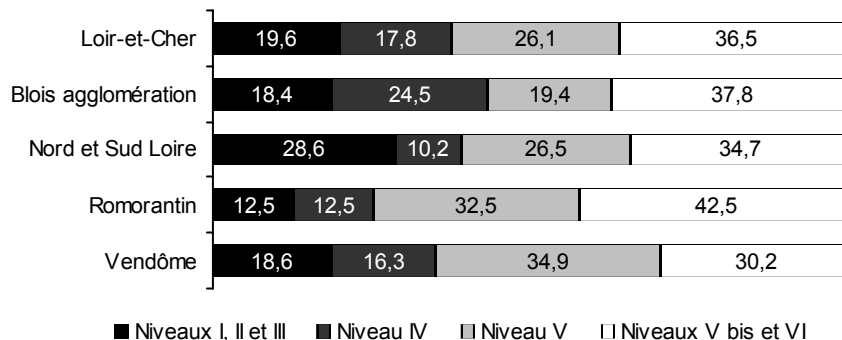
Des niveaux de formation⁵ très inégaux selon les CLI

Répartition des entrants selon le niveau d'études par CLI en 2006 (en %)

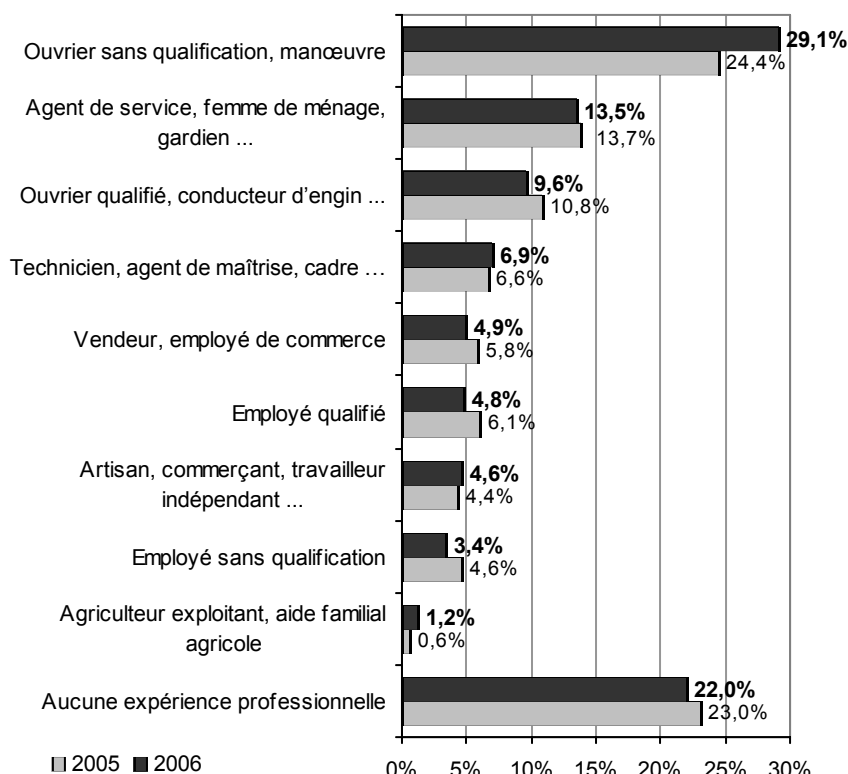


** Niveau de formation : I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ; II : diplôme de niveau Bac + 3 ; III : diplôme de niveau Bac + 2 ; IV : diplôme de niveau Bac ; V : diplôme de niveau BEP, CAP ; V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme ; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

Répartition des jeunes entrants de 30 ans ou moins selon le niveau d'études par CLI en 2006 (en %)



Répartition des entrants selon le métier le plus important déjà exercé (en %)



Absence de qualification et d'expérience professionnelle des jeunes femmes

➤ Plus de 2 entrants sur 10 n'ont jamais travaillé. Les disparités par sexe et par âge sont très marquées.

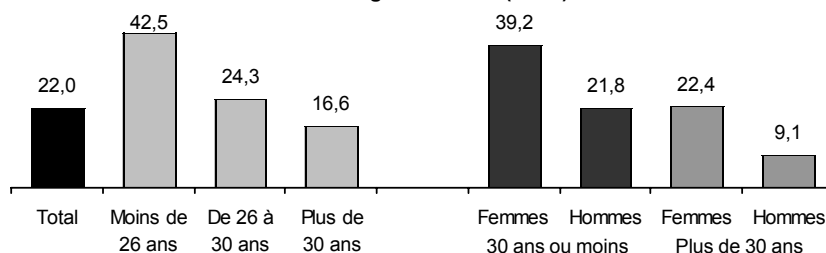
➤ Les jeunes résidant dans le Blaisois ou le Romorantinais ont davantage eu l'opportunité d'exercer un ou plusieurs emplois au préalable. A l'inverse, dans la CLI de Nord et Sud Loire près de la moitié des entrants de 30 ans ou moins n'ont jamais accédé à une activité professionnelle.

➤ Les hommes et les personnes de plus de 25 ans ont plus fréquemment eu accès à des emplois qualifiés.

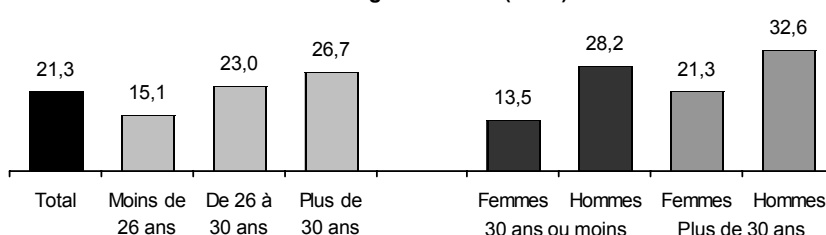
➤ 45 % des personnes ont connu une période de travail régulier avant d'enchaîner périodes de chômage et entrée dans le dispositif RMI.

➤ 15 % des entrants de plus de 30 ans n'ont jamais cessé de travailler (8 % des plus jeunes).

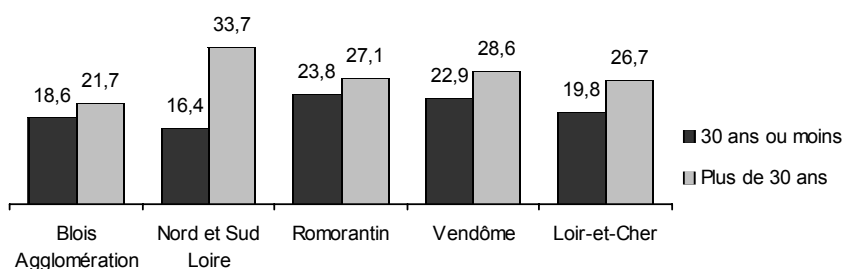
Part des entrants n'ayant aucune expérience professionnelle selon l'âge et le sexe (en %)



Part des entrants ayant exercé un emploi qualifié selon l'âge et le sexe (en %)

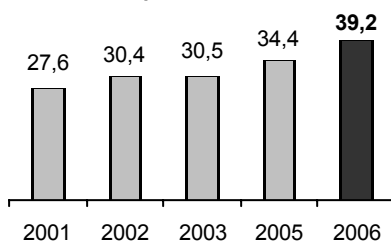


Part des entrants ayant exercé un emploi qualifié par CLI selon l'âge (en %)



Près de 40 % des entrants sont d'anciens éremistes

Part des entrants ayant déjà été dans le dispositif auparavant en %



➤ La part d'anciens éremistes s'accroît nettement parmi les entrants : près de 4 sur 10 effectuent un retour dans le dispositif, près de la moitié dans le Romorantinais.

➤ Sont particulièrement concernées les personnes de 35 à 45 ans et les moins diplômées.

Répartition des entrants selon la récurrence dans le dispositif en 2006 (en %)

Récurrence dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
"N'a jamais été dans le dispositif"	61,7	65,6	52,6	62,5	60,9
"A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans"	12,8	13,2	23,4	13,3	15,1
"A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans"	25,5	21,2	24,1	24,2	24,0

➤ La proportion de jeunes revenant dans le dispositif s'est fortement réduite en 2006.

➤ Le dispositif a accueilli **plus de personnes en emploi ou en formation** en 2006 (**près de 20 %** pour l'ensemble du Loir-et-Cher, 25 % dans le Romorantinais).

➤ La part des **chômeurs** est quasi **inchangée (70 %)** par rapport à l'année antérieure mais on peut souligner la **réduction significative de ceux inscrits à l'ANPE** : **moins d'un entrant sur 2** (48,9 % contre 55,4 % un an plus tôt).

➤ Près de **15 %** ont vécu une **longue période d'inactivité pour raison familiale ou problèmes de santé (10 % parmi les jeunes de 30 ans ou moins)**.

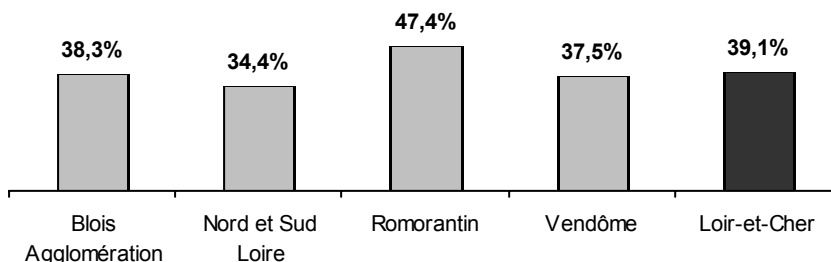
➤ Le nombre de nouveaux **bénéficiaires ayant un emploi a augmenté de 22 %** en 2006. On peut effectuer un rapprochement entre cette évolution et le **développement des emplois précaires**, en particulier sous forme de contrats à temps très partiel.

➤ Les **femmes** se trouvent **plus souvent concernées** par cette situation : **20 % sont en emploi** (seulement 13 % des hommes), notamment lorsqu'elles élèvent seules leurs enfants (28 % des mères isolées).

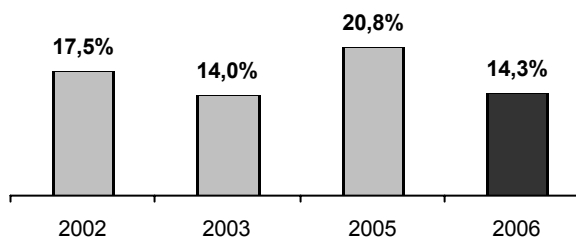
➤ **Les hommes sont très majoritairement** en recherche d'emploi et **inscrits à l'ANPE** (6 sur 10 contre à peine plus de 4 femmes sur 10). Cette proportion s'accroît lorsqu'ils n'ont aucune charge de famille.

➤ On n'enregistre pas de différences significatives entre la situation au regard de l'emploi des jeunes et celle de l'ensemble des entrants.

Part des entrants ayant déjà été dans le dispositif auparavant par CLI

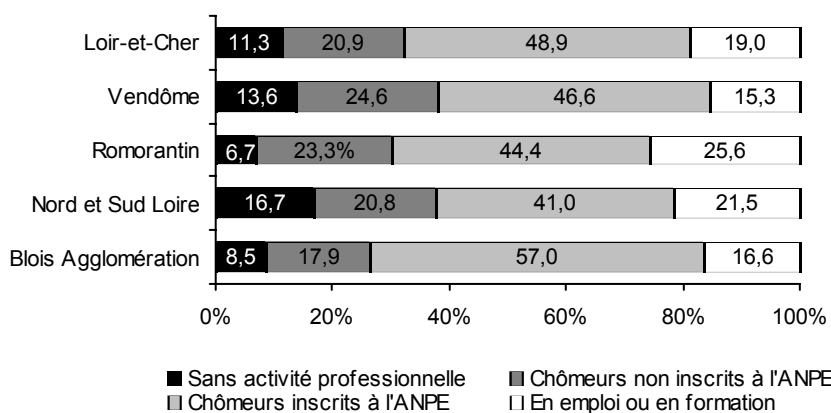


Part des entrants de 25 à 29 ans ayant déjà été dans le dispositif auparavant

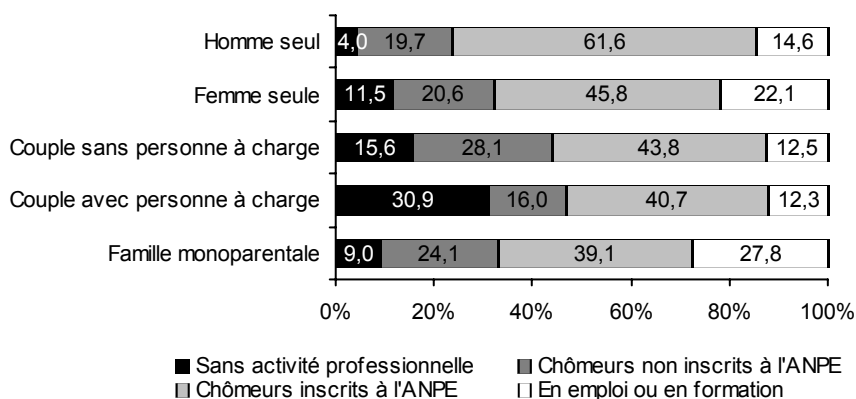


Un entrant sur 5 est en emploi ou en formation

Répartition des entrants selon leur situation professionnelle par CLI (en %)



Répartition des entrants selon leur situation professionnelle et leur situation familiale (en %)



Situation des entrants et difficultés sociales rencontrées

Les informations sur les difficultés financières, de logement ou de santé figurent dans le bulletin de suivi statistique et peuvent être complétées en partie lors de l'élaboration d'un contrat. Les renseignements concernent selon le cas de 37 à 50 % des entrants.

Part des entrants rencontrant des difficultés particulières (en %)

Part des entrants ...	2005	2006
... évoquant des difficultés de logement	21,5	20,4
... hébergés chez un tiers ou en logement précaire	32,9	38,5
... évoquant des difficultés de santé	29,7	26,3
... évoquant des difficultés financières (dettes)	28,8	27,6

➤ Des problèmes liés au logement sont signalés par un entrant sur 5. Lorsqu'ils sont précisés, ils concernent le plus souvent des difficultés d'obtention ou de changement de logement.

➤ Seulement 6 foyers entrants sur 10 disposent d'un logement à leur nom ; **3 sur 10 sont hébergés par un tiers, 1 sur 10 bénéficie d'un hébergement précaire** (foyer, caravane, squat) ou se déclare **sans abri**.

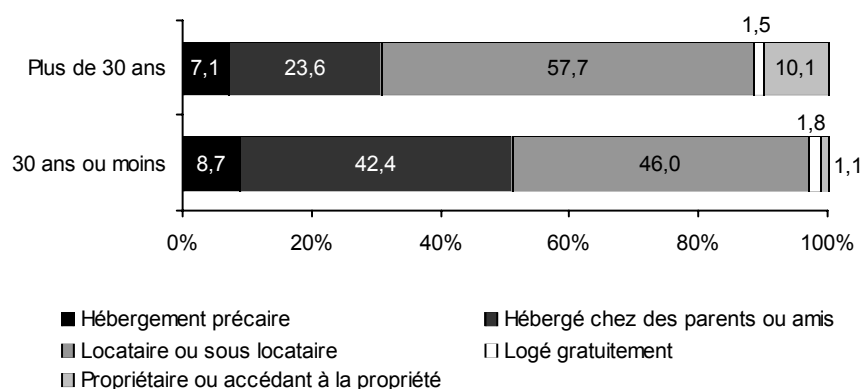
➤ **Les ménages avec enfants** sont le plus souvent **en location (75 %)** alors qu'on observe un pourcentage élevé d'**hommes seuls en situation précaire (23 %)** ou **hébergés par un tiers (52 %)**.

➤ **Plus d'un jeune sur 2 ne dispose pas d'un logement stable à son nom** lors de son entrée dans le dispositif (42 % sont hébergés chez un proche, 9 % en foyer, en caravane, en accueil d'urgence ou sans abri pour 8 jeunes).

➤ Globalement près de **28 %** des entrants ont contracté **des dettes**.

➤ **Plus d'un nouveau bénéficiaire sur 4 évoque des problèmes de santé**, un sur 10 parmi les jeunes de 30 ans ou moins.

Répartition des entrants selon le statut d'occupation ou le type de logement selon l'âge (en %)



56 % des entrants sont titulaires du permis de conduire

Part des entrants titulaires du permis de conduire (en %)

	Total entrants Loir-et-Cher	Hommes	Femmes	30 ans ou moins	55 ans ou plus
2005	56,8	63,4	52,6	45,3	55,4
2006	56,2	59,3	53,5	54,4	54,2

➤ Plus de 4 entrants sur 10 ne disposent pas du permis de conduire, comme en 2005.

➤ **Les écarts constatés entre les hommes et les femmes se sont atténués** (respectivement 59,3 % et 53,5 % ont leur permis).

➤ **La situation des jeunes entrants paraît plus favorable sur le plan de la mobilité** qu'en 2005 : plus de 54 % possèdent le permis (45 % l'année antérieure).

Le quart des bénéficiaires a quitté le dispositif en 2006

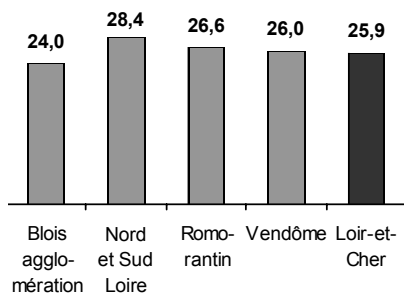
➤ **1 390 foyers sont sortis⁶ du dispositif** au cours de l'année 2006, soit près de **26 % des bénéficiaires présents au 31/12/2005**.

➤ **Le taux de sortie s'est contracté dans la CLI de Blois Agglomération (24 %).**

➤ Ce territoire avait concentré un nombre record de sorties en 2005 (559, soit 42 % des sorties recensées dans le département). Elle en recouvre 36,6 % en 2006.

➤ Alors que le **nombre de sorties se réduit légèrement à Blois et à Vendôme, il progresse de façon significative à Romorantin, Mer, Saint-Aignan** ainsi qu'à Bracieux, Contres, Herbault ou Lamotte-Beuvron. On note pour la plupart de ces cantons un effet de rattrapage puisqu'en 2005 une partie d'entre eux affichait des taux de sorties inférieurs à 25 %, voire 20 %.

Taux de sortie par CLI en 2006 (en %)
Nombre de foyers sortis dans l'année rapporté au nombre de foyers présents au 31 décembre 2005



➤ **Le turnover s'est accéléré** puisque près du tiers des bénéficiaires restent moins d'un an dans le dispositif contre un quart seulement en 2002. En Vendômois, 37 % des sorties enregistrées en 2006 concernaient des nouveaux entrants.

➤ Les **sorties apparaissent de moins en moins aisées pour les personnes entrées il y a plusieurs années** : 42 % des bénéficiaires sont présents depuis plus de 3 ans dans le dispositif mais ils ne totalisent que 27 % des sorties. La **part des sortants présents depuis plus de 5 ans** est en retrait de 3 points en un an (16,5 % en 2006, 19,7 % en 2005).

➤ La CLI de Nord et Sud Loire se démarque avec près d'un sortant sur 3 ayant plus de 3 ans d'ancienneté.

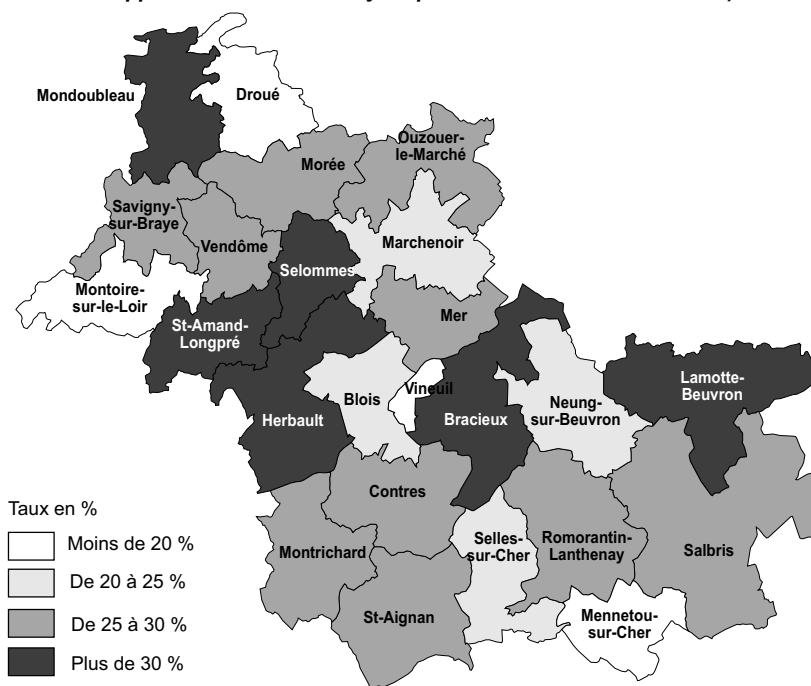
6. Les chiffres des sorties sont provisoires et vraisemblablement sous-évalués. L'interprétation des données brutes nécessite une certaine prudence. C'est pourquoi aucun chiffre d'évolution n'est communiqué.

Des sorties moins aisées dans le blaisois

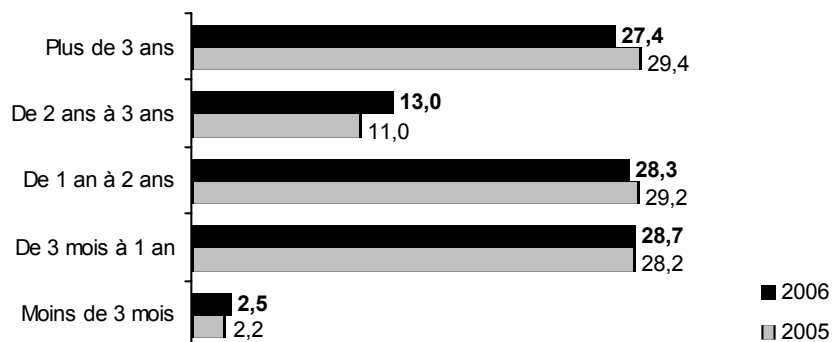
Foyers sortis du dispositif en 2006 (en %)

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Nombre de foyers sortis du dispositif en 2006	509	357	292	232	1 390
Part de la CLI en 2006 en % (2005)	36,6 (40,8)	25,7 (20,8)	21,0 (19,3)	16,7 (19,1)	100,0 (100)

Taux de sortie par canton en 2006
(Nombre de foyers sortis dans l'année rapporté au nombre de foyers présents au 31 décembre 2005)



Répartition des sortants selon l'ancienneté dans le dispositif (en %)

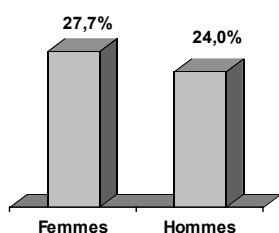


Répartition des sortants par CLI selon l'ancienneté dans le dispositif en 2006 (en %)

Ancienneté dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de trois mois	2,2	2,5	2,4	3,4	2,5
De 3 mois à 1 an	29,9	24,4	28,1	33,6	28,7
De 1 an à 2 ans	26,7	26,9	31,8	29,7	28,3
De 2 ans à 3 ans	14,1	13,4	11,3	12,1	13,0
Plus de 3 ans	27,1	32,8	26,4	21,1	27,4

Des sorties plus nombreuses pour les femmes et les jeunes

Taux de sortie selon le sexe en 2006 (en %)

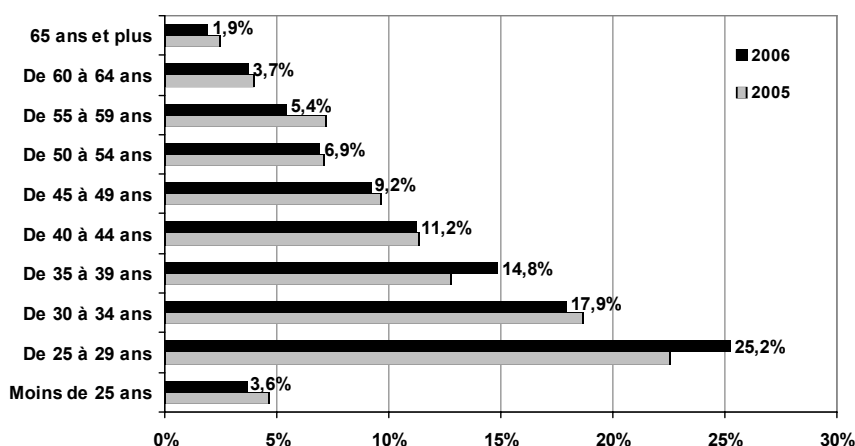


➤ Il est trop tôt pour mesurer les effets du Plan national d'action en faveur de l'emploi des seniors adopté en juin 2006. La sortie du dispositif reste particulièrement ardue pour les bénéficiaires âgés de 50 à 60 ans (à peine plus d'un bénéficiaire sur 6 a quitté le dispositif). Au delà, l'ouverture des droits à la retraite d'une partie des bénéficiaires contribue à l'amélioration progressive des taux de sortie.

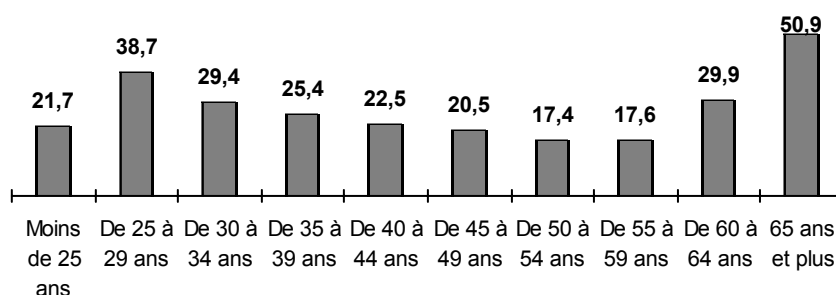
➤ Le nombre de jeunes sortis du dispositif a augmenté de 18 % en 2006. Compte tenu de l'entrée massive de jeunes au cours de l'année antérieure, les taux de sortie apparaissent moins bons (baisse de 16 points pour les jeunes de moins de 25 ans, de plus de 3 points pour ceux âgés de 25 à 29 ans). Les jeunes de moins de 30 ans représentent 21 % des bénéficiaires mais concentrent 29 % des sorties.

➤ A l'exception des plus de 60 ans et de la classe d'âge "30 à 34 ans", les taux de sorties sont supérieurs pour les femmes, qu'elles soient seules ou avec des enfants à charge. Elles ont d'ailleurs été plus nombreuses à signer des contrats d'avenir que les hommes.

Répartition par âge des sortants (en %) Comparaison 2005 - 2006



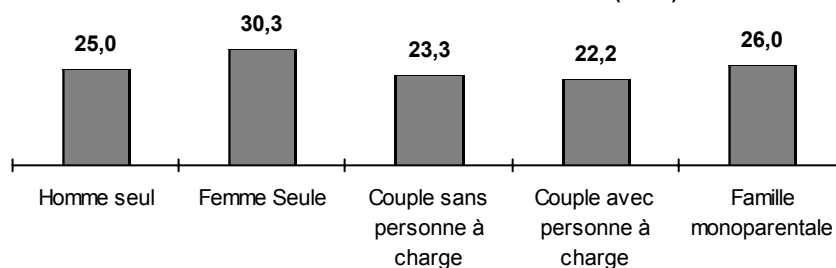
Taux de sortie par tranche d'âge (en %)



Taux de sortie selon l'âge par CLI en 2006 (en %)

Age	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 30 ans	31,3	39,4	37,1	38,0	35,2
De 30 à 55 ans	21,9	26,4	23,7	23,8	23,6
55 ans et plus	22,9	24,0	25,2	22,5	23,6

Taux de sortie selon la situation familiale (en %)

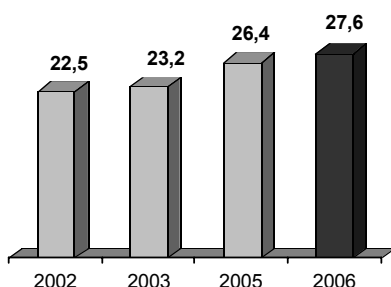


Des chances de sortie toujours en étroite corrélation avec le niveau de diplôme ou de qualification

➤ Les **chances de sorties** restent **plus importantes pour les plus diplômés** que pour les personnes de niveau V bis ou VI mais les écarts se sont resserrés en 2006.

➤ La part des bénéficiaires qui détiennent un **diplôme au moins équivalent au bac** parmi les sortants ne cesse de progresser : **27,6 %** en 2006 (30 % pour les jeunes de 30 ans ou moins).

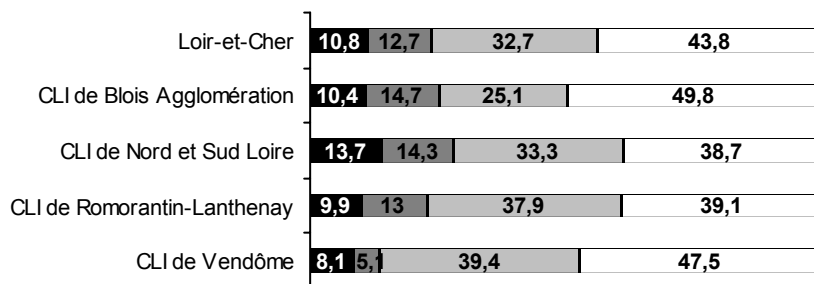
Evolution de la part des sortants ayant un niveau au moins équivalent au baccalauréat (en %)



➤ D'une manière générale, on constate cette année encore des **taux de sortie un peu supérieurs pour les bénéficiaires ayant exercé préalablement un emploi qualifié**.

➤ Ces derniers représentent le quart des sortants mais seulement 17 % en Vendômois.

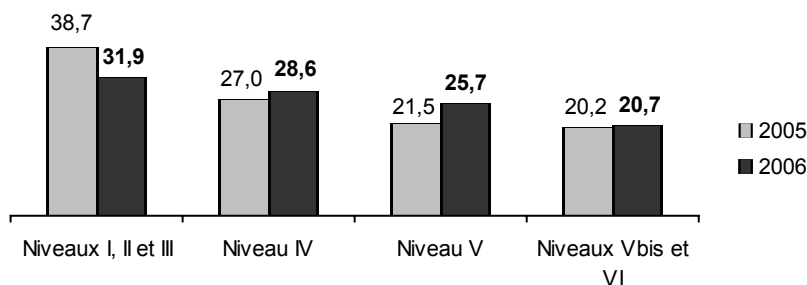
Répartition des sortants selon le niveau d'études (en %)



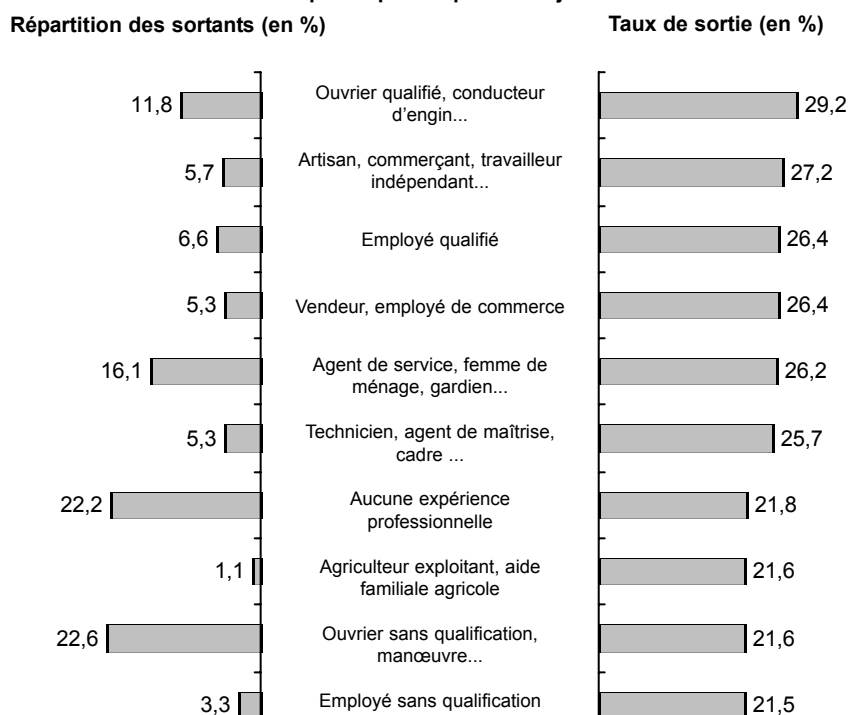
■ Niveaux I, II et III ■ Niveau IV ■ Niveau V □ Niveaux V bis et VI

** Niveau de formation : I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ; II : diplôme de niveau Bac + 3 ; III : diplôme de niveau Bac + 2 ; IV : diplôme de niveau Bac ; V : diplôme de niveau BEP, CAP ; V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme ; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

Evolution des taux de sortie par niveau d'études (en %)



Répartition des sortants et taux de sortie selon l'emploi le plus important déjà exercé



Amélioration des taux de sortie des bénéficiaires les plus proches de l'emploi

En 2006, les chances de sortie augmentent sensiblement pour les personnes les plus proches de l'emploi.

➤ Ainsi, le tiers des sortants était en emploi ou en formation au moment de l'élaboration de son dernier contrat⁷.

➤ 15 % des sortants déclarent n'avoir jamais cessé de travailler (11 % pour l'ensemble des bénéficiaires) et seulement 37 % n'ont pas connu de réelle période de travail régulier, contre 45 % parmi l'ensemble des bénéficiaires.

➤ Parallèlement, 43% des sortants étaient inscrits à l'ANPE. Ce chiffre est en légère progression en 2006.

➤ Seulement 14 % des sortants de moins de 30 ans n'ont jamais travaillé auparavant. Ils étaient 23 % en 2005.

➤ Les nouveaux dispositifs d'aide au retour à l'emploi ont cependant joué leur rôle auprès de personnes plus éloignées de l'emploi puisqu'on enregistre une progression plus soutenue des sorties des personnes ayant plus d'un an d'inactivité à leur entrée dans le dispositif. Plus du quart des sorties concernent des personnes ayant entre 1 et 3 ans d'inactivité.

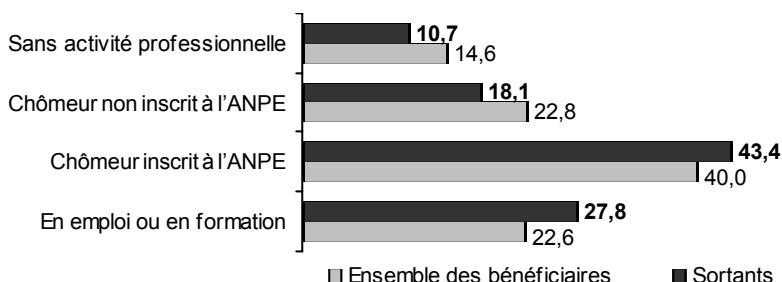
➤ Les taux de sortie sont en progression quelle que soit la durée d'inactivité, ce qui n'est pas le cas pour les personnes n'ayant jamais travaillé.

➤ Deux tiers des sortants n'ont jamais été présents dans le dispositif RMI auparavant.

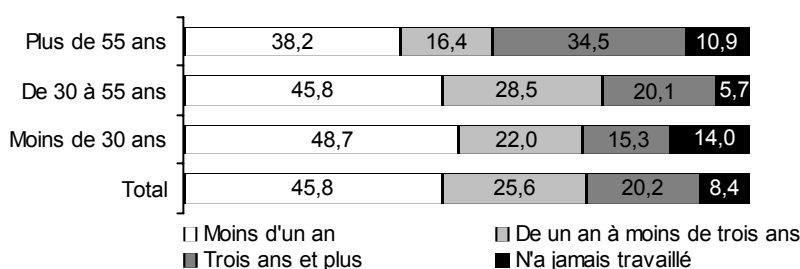
➤ Les taux de sortie des bénéficiaires ayant effectué un ou plusieurs allers-retours dans le dispositif sont en recul.

Répartition des bénéficiaires selon leur situation professionnelle (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion

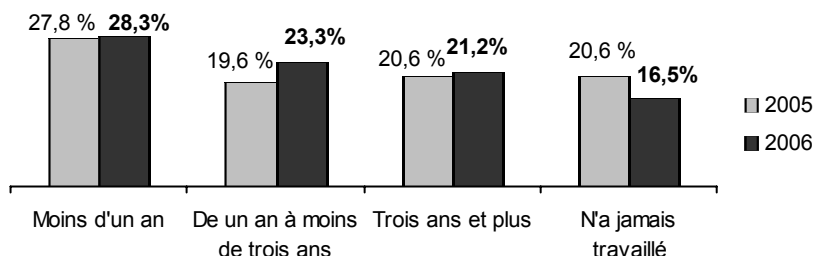
Situation comparée des sortants avec l'ensemble des bénéficiaires



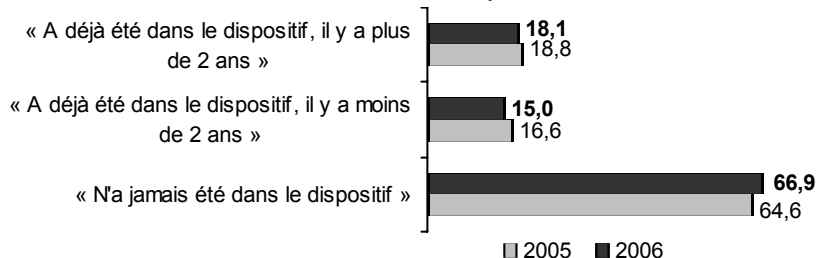
Répartition des sortants selon l'ancienneté d'inactivité (en %) à l'entrée dans le dispositif



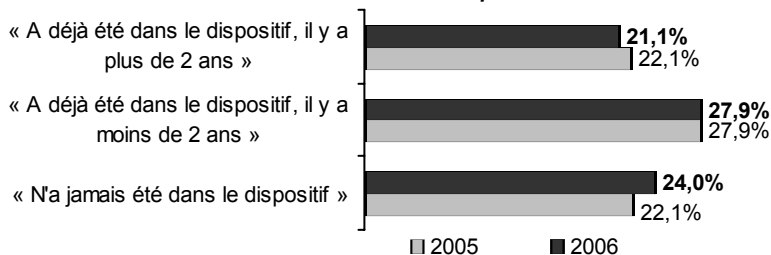
Taux de sortie selon l'ancienneté d'inactivité (en %) à l'entrée dans le dispositif



Répartition des sortants selon la récurrence dans le dispositif (en %) à l'entrée dans le dispositif



Taux de sortie selon la récurrence dans le dispositif (en %) à l'entrée dans le dispositif



7. Seulement le quart des situations sont connues.

Caractéristiques comparées des bénéficiaires

Principaux traits caractéristiques des entrants et sortants du dispositif par rapport à l'ensemble des bénéficiaires.

Profil

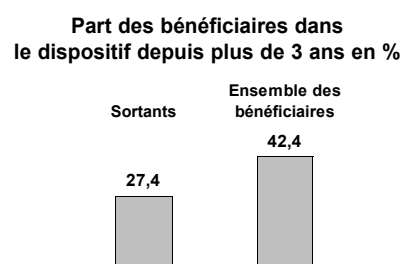
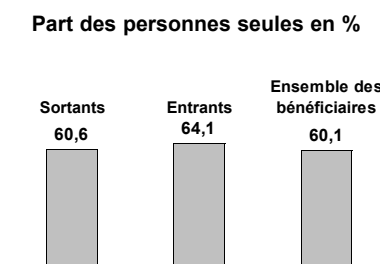
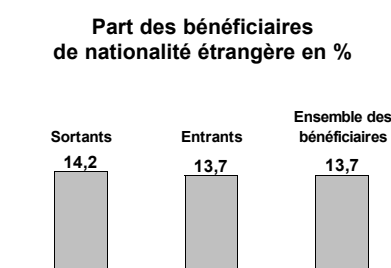
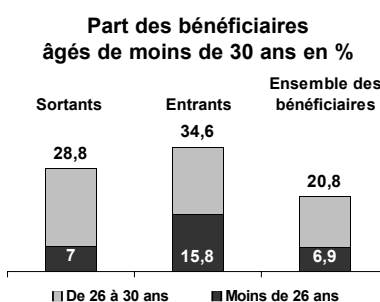
(En %)

	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Sexe						
Femmes	57,5	54,4	54,3	57,3	53,9	53,8
Hommes	42,5	45,6	45,7	42,7	46,1	46,2
Age						
Moins de 30 ans	37,8	34,6	27,1	28,8	21,3	20,8
Entre 30 et 49 ans	48,9	51,2	52,3	53,2	56,0	56,3
Plus de 50 ans	13,3	14,2	20,6	18,0	18,4	22,9
Nationalité						
Française	84,8	86,3	84,9	85,8	84,8	86,3
Etrangère	15,2	13,7	15,1	14,2	15,2	13,7
Situation familiale						
Couples	20,4	17,7	20	19,0	21,8	20,9
Familles monoparentales	19,9	18,2	16,3	20,4	20,4	19,0
Personnes seules	59,8	64,1	63,8	60,6	57,8	60,1
Ancienneté dans le dispositif						
Moins de 3 mois			2,2	2,5	7,4	7,3
De 4 mois à 1 an			28,2	28,7	20,1	19,6
De 1 an à 2 ans			29,2	28,3	18,7	18,4
De 2 ans à 3 ans			10,5	13,0	10,9	12,3
Plus de 3 ans			29,9	27,4	42,8	42,4

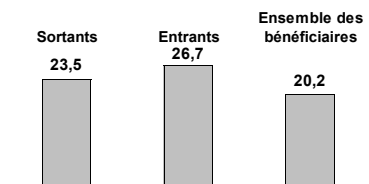
➤ Comme souligné les années antérieures, le RMI ne constitue **pour de nombreux jeunes** qu'une **solution transitoire** : leur poids dans l'ensemble des bénéficiaires est nettement moindre que parmi les entrants et les sortants. **Néanmoins, 3 jeunes sur 10 s'y maintiennent 2 ans ou plus.**

➤ Les **personnes seules** sont un peu **sur-représentées en 2006** parmi les entrants.

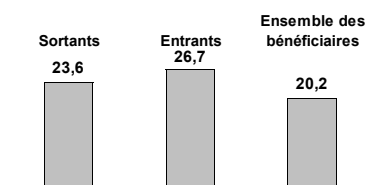
➤ **La nationalité n'a pas d'incidence sur les flux dans le dispositif.** Le taux de sortie des personnes d'origine étrangère est voisin de celui de l'ensemble des bénéficiaires.



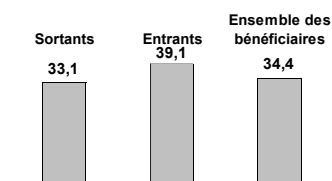
Part des bénéficiaires ayant un niveau d'études au moins égal au baccalauréat en %



Part des bénéficiaires ayant exercé auparavant un emploi qualifié en %



Part des bénéficiaires ayant déjà été dans le dispositif auparavant en %



Degré d'employabilité

(En %)

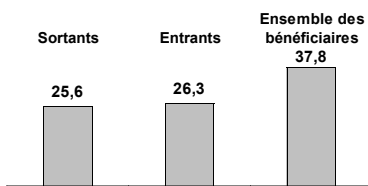
	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Niveau d'études						
Niveaux I, II et III	10,9	11,1	14,8	10,8	8,1	8,2
Niveau IV	14,5	15,6	11,6	12,7	10,6	12,0
Niveau V	30,7	28,2	27,8	32,7	30,5	29,5
Niveaux V bis et VI	43,9	45,0	45,8	43,8	50,8	50,3
Qualification						
Part des bénéficiaires ayant auparavant exercé un emploi qualifié	23,5	26,7	22,2	23,6	20,7	20,2

Degré d'éloignement au marché du travail

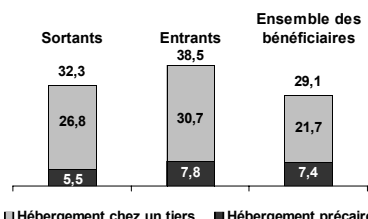
(En %)

	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Passé professionnel						
N'a jamais cessé de travailler	13,4	11,3	11	15,4	11	10,9
Travail régulier suivi de chômage ininterrompu	16,2	14,5	19,8	18,4	16,4	15,6
Travail régulier suivi d'alternance emploi chômage	29	30,6	27,7	29,4	27,9	28,4
Longues périodes de chômage et quelques périodes de travail	15,4	10,9	14,4	13,6	16,1	15,9
Longue interruption d'activité (santé, raisons familiales)	14,8	12,4	16	14,9	16,4	16,3
N'a jamais travaillé	11,3	11,2	11,2	8,3	12,2	12,9
Ancienneté d'inactivité						
N'a jamais travaillé	11,1	11,7	10,9	8,4	12,1	13
Moins d'un an	42,1	48	47,5	45,8	38,7	39,7
De un an à moins de trois ans	27	24,9	20,9	25,6	26,3	26
Trois ans et plus	19,8	15,4	20,7	20,2	22,8	21,4
Récurrence dans le dispositif						
"N'a jamais été dans le dispositif"	65,6	60,9	64,6	66,9	66,7	65,7
"A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans"	12,2	15,1	16,6	15	12,8	12,9
"A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans"	22,2	24	18,8	18,1	20,5	21,5

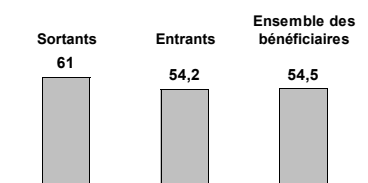
Part des bénéficiaires ayant des difficultés de santé en %



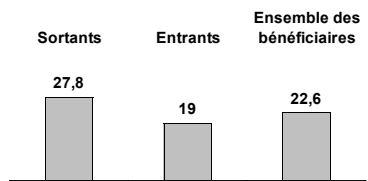
Part des bénéficiaires ne disposant pas d'un logement stable en %



Part des bénéficiaires possédant le permis de conduire en %



Part des bénéficiaires en emploi ou en formation en %



➤ Globalement les sortants concentrent moins de difficultés sociales et sont plus proches de l'emploi que l'ensemble des bénéficiaires. Ils sont proportionnellement plus nombreux en possession du permis de conduire.

Degré d'intégration sociale

(En %)

	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006

Bénéficiaires ayant des difficultés de santé

Oui	29,7	26,3	38	25,6	39,7	37,8
-----	------	------	----	------	------	------

Bénéficiaires ayant des difficultés liées au logement

Oui	21,5	20,4	18	13,3	18,9	16,4
-----	------	------	----	------	------	------

Statut d'occupation ou type d'hébergement

Hébergement précaire*	7,1	7,8	2,8	5,5	7,5	7,4
-----------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Hébergé chez des parents ou des amis	25,5	30,7	27,6	26,8	20	21,7
--------------------------------------	------	------	------	------	----	------

Locataire d'un logement HLM	37,7	33,9	39,9	35,4	40,6	39,2
-----------------------------	------	------	------	------	------	------

Locataire ou sous-locataire d'un logement vide non HLM ou meublé	20,7	18,9	19,3	22,5	20,9	21,9
--	------	------	------	------	------	------

Logé gratuitement (logement de fonction, logement prêt)	1,8	1,5	2	1,9	2	1,3
---	-----	-----	---	-----	---	-----

Accédant à la propriété	3	2,7	3,7	3,6	2,7	2,8
-------------------------	---	-----	-----	-----	-----	-----

Propriétaire non accédant	4,1	4,6	4,8	4,3	6,3	5,6
---------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Bénéficiaires ayant des dettes dans la famille

Oui	28,8	27,6	27,8	27,8	28,8	28,5
-----	------	------	------	------	------	------

Bénéficiaires ayant le permis de conduire

Oui	56,8	54,2	60	61	55,4	54,5
-----	------	------	----	----	------	------

* Sont considérés comme en hébergement précaire les personnes sans abri, en squat, en foyer ou en caravane

Situation des bénéficiaires au regard de l'emploi

	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006

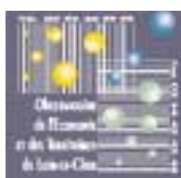
Situation professionnelle (lors de l'élaboration de leur dernier contrat d'insertion)

En emploi ou en formation	16,3	19	25,2	27,8	20,3	22,6
---------------------------	------	----	------	------	------	------

Chômeur inscrit à l'ANPE	55,4	48,9	50,4	43,4	46	40
--------------------------	------	------	------	------	----	----

Chômeur non inscrit à l'ANPE	16,0	20,9	14,2	18,1	20,8	22,8
------------------------------	------	------	------	------	------	------

Sans activité professionnelle	12,3	11,3	10,3	10,7	12,8	14,6
-------------------------------	------	------	------	------	------	------



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher

1 avenue de la Butte - 41000 BLOIS

Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02

E-mail : infos@observatoire41.com

Directeur de la publication : Alain QUILLOUT

Tirage : 300 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN 1625-4627

Réalisé avec le concours financier du Conseil Général

